

Libération

www.libe.ma

Depuis 1964

Une jeunesse engagée pour un Maroc meilleur

Demain
commence
aujourd'hui !

Mot du Président



Chers lecteurs,

Soixante ans ! Soixante années de présence ininterrompue dans le paysage médiatique marocain. Soixante années de combats menés avec conviction, de vérités portées avec courage, de mots choisis avec soin pour informer, éclairer et rassembler.

Les supports de la presse ittihadie ont toujours constitué depuis les années 60 une véritable école de la presse marocaine, un foyer intellectuel où se sont formées des générations entières de journalistes, de penseurs et de citoyens engagés.

C'est cet héritage précieux, fruit du travail acharné de toutes celles et de tous ceux qui ont écrit l'histoire de la presse ittihadie, que nous portons aujourd'hui avec fierté et avec le sens aigu de la responsabilité. Une presse qui a toujours su conjuguer ancrage idéologique et exigence professionnelle, militantisme et rigueur éditoriale, fidélité aux principes et ouverture sur le monde.

Aujourd'hui marque un tournant. Avec ces nouvelles chartes éditoriale et graphique, Libération, Al Ittihad Al Ichiraki et Anwar Press embrassent une nouvelle ère, sans jamais renier ce qui fait leur identité profonde. Nos valeurs demeurent intactes : le patriotisme sincère et éclairé, la rigueur dans le traitement de l'information, l'ouverture aux idées, aux cultures et aux débats qui façonnent notre époque. Ce sont ces piliers qui ont traversé les décennies sans fléchir, et ce sont ces mêmes piliers qui continueront de guider chacune de nos lignes.

Mais un journal, aussi solide soit sa tradition, doit savoir se renouveler pour rester vivant. Ce renouvellement est le fruit d'une réflexion collective profonde, d'un dialogue exigeant entre ce que nous sommes et ce que notre temps nous appelle à devenir.

Nouvelle maquette, nouvelle identité visuelle, nouveaux formats, tout a été repensé pour mieux servir notre lecteur, pour être plus lisibles, plus accessibles, plus pertinents dans un univers médiatique en pleine mutation.

Ce premier numéro sous nos nouvelles couleurs n'est pas seulement une page qui se tourne, c'est une nouvelle aventure humaine et intellectuelle qui commence. Une aventure que nous vivrons ensemble, avec vous, nos lecteurs fidèles qui êtes la raison d'être de tout ce que nous faisons, et avec toutes celles et tous ceux qui rejoindront notre communauté pour la première fois aujourd'hui.

La presse ittihadie est là. Plus que jamais.

Driss Lachgar
Président-Directeur Général,
Al Ittihad Presse

Une génération au cœur des mutations sociales

*La jeunesse marocaine
entre aspirations globalisées
et fragilités structurelles*



La jeunesse occupe aujourd'hui une position centrale dans les transformations sociales, culturelles et économiques du Maroc. Plus connectée, plus instruite et davantage exposée aux modèles mondialisés que les générations précédentes, elle évolue dans un contexte marqué par une profonde contradiction : l'élargissement des aspirations individuelles ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration équivalente des conditions d'intégration sociale et économique. Cette tension structurelle produit une génération à la fois dynamique et vulnérable, traversée par des attentes élevées mais confrontée à des mécanismes persistants de précarisation.

Depuis deux décennies, le Maroc a connu d'importantes mutations : urbanisation accélérée, démocratisation relative de l'enseignement supérieur, expansion du numérique et

développement des infrastructures. Ces changements ont profondément modifié les représentations de la réussite sociale. Les jeunes générations ne se comparent plus uniquement à leur environnement local, mais à des références globales accessibles en permanence à travers les réseaux sociaux, les médias numériques et les expériences migratoires.

L'emploi : principale fracture générationnelle

L'un des principaux défis concerne l'accès à l'emploi et la crise de la mobilité sociale. Longtemps perçu comme un instrument d'ascension sociale, le diplôme perd progressivement sa capacité à garantir une insertion stable. Le chômage des diplômés et la prolifération du travail précaire alimentent un sentiment de désillusion chez une partie importante des jeunes.



Par Hassan Bentaleb

**TPE, COMMERÇANTS, ARTISANS,
AUTO-ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS.**



CROYEZ EN VOTRE PROJET !



**Solutions
bancaires complètes**



**Prêts de gestion
et d'investissement**



**Solutions
digitales**



**Accompagnement
non financier**

www.annajahalmali.albaridbank.ma



080 200 32 32
www.albaridbank.ma



#Pour_tous_les_porteurs_de_projets

En Toute Libé

Le souffle du renouveau La force de l'héritage



Par Mohamed Benarbia

Votre Libé change de look, preuve s'il en est de cette belle résilience qui est la nôtre depuis de longues années, depuis des décennies.

Une grande détermination nous anime, nous habite. Ce changement ne touche pas que l'aspect extérieur, cela va de soi. Le but n'est pas seulement de vous séduire mais aussi et surtout de mieux vous servir.

Produire un journal par les temps qui courent relève du défi et a fortiori si on le fait dans le respect sans équivoque des nobles valeurs qui doivent régir de tout temps la profession.

Le lecteur a acquis aujourd'hui de nouvelles habitudes, le changement synonyme d'adaptation doit de ce fait suivre sans pour autant que l'on renie notre ADN. Loin s'en faut.

Avec nos nouvelles chartes éditoriale et graphique, nous sommes désormais en mesure de nous prévaloir de ce beau souffle que procure le renouveau, mais également de la force d'un héritage immuable. Sacré, dirions-nous.

Notre nouveau logo reflète une belle inspiration de celui adopté dès les premières apparitions, il y a de cela quelque... 62 ans ! Et ce n'est pas sans une fierté toute légitime que nous avons choisi que « 1964 », l'année de création de Libération, figure en bonne place sur notre logo.

Comment ne pas avoir une douce pensée, et une grande reconnaissance envers nos valeureux précurseurs, mais aussi envers toutes celles et tous ceux qui, durant toutes ces années passées et, souvent, contre vents et marées, ont porté le flambeau pour que Libération dure et perdure.

A partir d'aujourd'hui, votre Libé prend un nouvel élan. Il s'offre un nouveau look et se refait une santé.

Merci de tout cœur à tous ceux qui ont veillé à la concrétisation d'un rêve que l'on a tant caressé.

Merci à cette petite équipe qui n'a de cesse de faire de son mieux pour que Libération subsiste, se maintienne avec cette crédibilité qui fait sa force.

Une équipe petite par le nombre, mais grande par son professionnalisme, ses efforts continus et son sens du sacrifice.

Chapeau bas chères consœurs, chers confrères et ...cap sur ce beau et nouveau challenge.



La difficulté ne réside pas seulement dans le manque d'emplois, mais aussi dans la qualité des opportunités disponibles : contrats temporaires, faibles revenus, absence de protection sociale et perspectives limitées d'évolution professionnelle. Cette réalité fragilise le contrat symbolique entre les jeunes et les institutions. Beaucoup ont le sentiment d'avoir respecté les normes valorisées par la société — études, efforts, qualifications — sans obtenir en retour la reconnaissance ou la stabilité promises.

Dans ce contexte, les discours méritocratiques perdent progressivement de leur crédibilité face à la perception que les réseaux relationnels, les inégalités économiques ou les appartenances sociales influencent fortement l'accès aux opportunités.

Des inégalités territoriales persistantes

Les disparités territoriales accentuent encore cette fracture. Il existe aujourd'hui plusieurs jeunes marocains vivant des réalités profondément différentes selon les régions. Les grandes villes concentrent davantage d'infrastructures éducatives, culturelles et économiques, tandis que certaines zones rurales ou périphériques continuent de souffrir

d'un déficit d'équipements, de services publics et de possibilités professionnelles.

Cette géographie inégale des opportunités nourrit un sentiment d'exclusion dans plusieurs territoires et contribue à renforcer le désir migratoire. La migration apparaît ainsi comme bien plus qu'une stratégie économique. Pour de nombreux jeunes, elle représente une perspective d'émancipation, de dignité sociale et d'autonomie individuelle.

L'Europe continue d'occuper une place centrale dans les imaginaires migratoires, mais les mobilités internes vers Casablanca, Rabat ou Tanger traduisent également la recherche d'espaces offrant davantage de possibilités de réussite personnelle.

Jeunes femmes entre avancées éducatives et contraintes sociales

La situation des jeunes femmes illustre particulièrement les contradictions de cette transition sociale. Les avancées éducatives sont incontestables : les filles accèdent massivement à l'enseignement secondaire et supérieur et occupent une place croissante dans certains secteurs professionnels. Pourtant, cette progression scolaire ne se traduit pas automatiquement par une égalité écono-

mique et sociale réelle.

Les taux d'activité féminine restent faibles et de nombreuses femmes se heurtent à des formes multiples de discrimination sur le marché du travail. Les normes sociales continuent d'exercer une forte influence sur les trajectoires féminines, notamment en matière de mobilité, de mariage ou d'autonomie économique.

Beaucoup de jeunes femmes évoluent dans un espace de négociation permanent entre aspirations individuelles, attentes familiales et contraintes sociales. Les réseaux sociaux renforcent cette tension en exposant les jeunes générations à des modèles internationaux de liberté et d'indépendance qui entrent parfois en contradiction avec certaines normes locales.

Une nouvelle manière de faire de la politique

Les formes d'engagement politique et citoyen connaissent de profondes transformations. La distance croissante vis-à-vis des partis politiques et des syndicats ne signifie pas nécessairement une dépolitisation complète de la jeunesse. Elle traduit plutôt une crise de confiance envers les structures classiques de représentation.

Les jeunes continuent de s'exprimer sur les questions publiques, mais à travers des formes

d'engagement plus horizontales, plus numériques et souvent moins institutionnalisées. Les réseaux sociaux occupent désormais une fonction centrale dans la construction des opinions et des mobilisations.

Ils permettent l'émergence de nouveaux espaces de débat autour des droits humains, des inégalités sociales, de l'environnement, des libertés individuelles ou des questions de genre. Cette transformation modifie profondément les modes de socialisation politique.

Religion, valeurs et tensions identitaires

Les mutations touchent également les systèmes de valeurs. La jeunesse marocaine évolue aujourd'hui à l'intersection de plusieurs univers normatifs : références religieuses, culture numérique mondialisée, individualisme croissant et poids des traditions sociales.

Le rapport à la religion devient plus diversifié et plus individualisé. Pour certains jeunes, elle demeure une source essentielle de stabilité morale et identitaire ; pour d'autres, elle fait l'objet d'une réinterprétation

plus personnelle, détachée des formes institutionnelles classiques.

L'espace numérique joue un rôle déterminant dans cette évolution en multipliant les références religieuses, culturelles et idéologiques accessibles aux nouvelles générations.

Sexualité : Entre invisibilisation sociale et transformations culturelles

La question de la sexualité révèle également les contradictions de cette modernisation incomplète. Les transformations des pratiques culturelles, des relations affectives et des modes de vie urbains rendent ces sujets plus visibles dans l'espace public, notamment sur internet.

Pourtant, cette visibilité accrue ne signifie pas nécessairement une acceptation sociale plus large. Les jeunes se retrouvent souvent confrontés à un écart entre leurs expériences réelles et les normes morales dominantes, ce qui peut produire des formes de conflit intérieur, de culpabilité ou de double vie sociale.

Le numérique Emancipation et vulnérabilité

Le numérique constitue enfin l'un des principaux marqueurs générationnels contemporains. Les nouvelles technologies transforment profondément les pratiques sociales, culturelles et économiques des jeunes Marocains.

Internet ouvre des possibilités importantes en matière d'information, de formation et d'expression personnelle. Il permet également l'accès à des réseaux professionnels, à des compétences nouvelles et à des formes inédites de créativité.

Mais cette hyperconnexion produit aussi de nouvelles vulnérabilités. La pression permanente des modèles de réussite diffusés sur les réseaux sociaux peut accentuer les frustrations individuelles et les sentiments d'échec. Les jeunes sont également exposés à des formes multiples de désinformation, de harcèlement numérique et de dépendance psychologique aux plateformes.

Une question centrale pour l'avenir du Maroc

La situation actuelle révèle finalement un décalage croissant entre les attentes des jeunes générations et les capacités des structures économiques, politiques et sociales à les intégrer pleinement. La question de la jeunesse dépasse donc largement les politiques publiques sectorielles ; elle renvoie à la capacité du modèle social marocain à produire de la confiance, de la mobilité sociale et un horizon collectif crédible.

L'enjeu est autant symbolique qu'économique. Une société où une partie importante de la jeunesse se sent marginalisée ou sans perspective risque de voir se développer des formes de retrait social, de désengagement civique ou de radicalisation des frustrations.

Inversement, cette jeunesse représente aussi une ressource stratégique majeure : elle incarne les dynamiques d'innovation, d'adaptation et de transformation qui façonneront le Maroc des prochaines décennies. ■



Reconquérir une jeunesse en rupture

La bataille décisive des prochaines échéances électorales



Tandis que la désaffection électorale des jeunes Marocains s'érige en symptôme d'une crise démocratique profonde, un parti refuse la fatalité. L'USFP ne se contente pas de courtiser la jeunesse le temps d'une campagne. Il la place au cœur de son projet, de ses structures et de ses listes. Le défi est immense. La réponse, vitale.

Le chiffre revient comme un aveu : 24%. C'est le taux de participation enregistré lors des dernières législatives. Un taux qui dit, sans fard ni détour, l'état d'une démocratie qui peine à convaincre ceux qui en ont le plus besoin. Car derrière cette statistique froide, il y a des visages. Des jeunes, majoritairement. Des femmes et des hommes entre vingt et trente ans qui, ce jour-là, ont choisi de rester chez eux. Non par paresse, mais par défiance. Non par ignorance, mais par une lucidité amère face à des institutions perçues comme lointaines et déconnectées de leur réalité. Dans ce contexte, l'abstention n'est pas un caprice, c'est une réponse. Imparfait, contre-productive peut-être, mais une réponse quand même.

Pourtant, se tromper d'analyse serait fatal. Ces jeunes ne sont pas apolitiques. Ils débattent avec beaucoup d'intensité sur les réseaux sociaux, rejoignent des collectifs citoyens, manifestent, documentent, interpellent. Leur énergie civique est réelle, elle cherche simplement une porte d'entrée à la hauteur de ses aspirations.

L'engagement qui précède le discours

C'est précisément là que l'USFP se distingue d'une classe politique trop souvent prompte à courtiser la jeunesse le temps d'une affiche de campagne pour l'oublier aussitôt après le dépouillement. Le parti de la Rose n'a pas découvert la jeunesse à l'approche de ce scrutin. Il l'a intégrée à ses structures, formée dans ses rangs, portée sur ses listes, et ce, bien avant que cela ne devienne une mode.

La preuve la plus saisissante de cet engagement se trouve dans la composition même des listes électorales que l'USFP présentera aux prochaines élections. Parmi les candidats qui s'apprêtent à solliciter la confiance des



électeurs sous les couleurs du parti, figure un jeune homme de 21 ans. Vingt et un ans à peine. L'âge où beaucoup hésitent encore sur leur orientation universitaire. Ce n'est pas un symbole creux ni un coup de communication, c'est un choix politique délibéré, une déclaration adressée à toute une génération : votre place est ici, dans l'arène, pas dans les tribunes.

Ce profil n'est pas une exception arrangée pour les besoins des urnes. Il illustre une démarche de fond qui traverse l'ensemble des structures militantes du parti, des sections locales aux instances nationales. Des jeunes femmes et des jeunes hommes, issus des grandes villes comme des territoires ruraux que les projecteurs politiques éclairaient trop rarement, ont été accompagnés, responsabilisés et portés à des positions de réelle influence.

S'inscrire : Le geste fondateur

Mais aucune de ces avancées ne portera ses fruits si les jeunes ne franchissent pas le premier obstacle, souvent le plus simple, mais le plus décisif : l'inscription sur les listes électorales. Des milliers de jeunes Marocains en âge de voter en sont encore absents. Pas nécessairement par refus, mais par méconnaissance, par procrastination, ou tout simplement parce que personne n'est venu leur expliquer que cette démarche simple est la condition de tout le reste.

L'USFP a fait de cette question un terrain d'action concret. Sur les campus, dans les quartiers populaires, dans les espaces où la jeunesse se retrouve, des militants vont à la rencontre des non-inscrits pour démystifier une procédure qui intimide plus qu'elle ne devrait. S'inscrire sur les listes électorales, c'est l'acte fondateur de la citoyenneté en exercice. C'est transformer une appartenance nationale abstraite en capacité d'agir réelle. Et c'est précisément parce que cet acte

est à la portée de tous qu'il ne faudrait pas que ce soit le plus négligé.

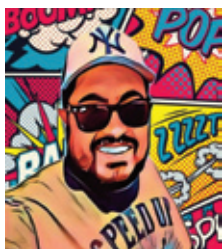
Les experts qui étudient la mobilisation électorale le répètent avec constance : quand on va vers les jeunes, quand on leur parle dans un langage qui correspond à leur vécu, quand ce sont des personnes de leur génération qui leur tendent la main, ils s'engagent. Le vote, comme la langue ou la cuisine, se transmet. Les jeunes issus de foyers où l'on vote, où l'on débat, où l'on commente les résultats le soir du scrutin, sont bien plus enclins à exercer ce droit. L'environnement familial et social n'est pas un détail, c'est souvent le déterminant principal.

Le temps des comptes

Le scrutin qui approche n'est pas un rendez-vous ordinaire. Dans un pays en mutation accélérée, tiraillé entre des ambitions de développement légitimes et des urgences sociales qui n'attendent pas, les choix qui seront faits dans les prochaines années engageront plusieurs décennies. Les politiques d'emploi, les réformes de l'éducation, les décisions climatiques : ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui en vivront les effets les plus longs. Il serait paradoxal — et profondément injuste — qu'ils en soient les grands absents au moment où elles se décident.

Voter, ce n'est pas cautionner un système imparfait. C'est le seul moyen légal et pacifique d'y peser. C'est dire à voix haute, par un geste discret glissé dans une urne : je suis là, je compte, et personne ne parlera en mon nom sans ma permission. Face au cynisme qui encourage l'abstention comme une forme de protestation, l'USFP défend une autre conviction : la protestation la plus efficace est celle qui s'exprime là où les décisions se prennent, pas à côté.

Alors, à chaque jeune qui hésite encore : commence par t'inscrire. C'est un petit quart d'heure de ta vie. Et c'est le premier pas vers tout le reste.



Par Mehdi Ouassat

La jeunesse au cœur du Discours Royal

Une feuille de route pour le Maroc de demain

Depuis plus d'une décennie, les Discours Royaux placent la jeunesse au centre de la vision du Maroc de demain. Une attention constante et exigeante qui trace, année après année, les contours d'une véritable feuille de route nationale.

Il y a des mots qui reviennent. Des mots qui, à force d'être prononcés depuis le sommet de l'Etat, finissent par dessiner une doctrine. Dans les Discours Royaux des quinze dernières années, un mot s'impose avec une constance remarquable : jeunesse. Non pas comme une catégorie d'âge, non pas comme une variable démographique parmi d'autres, mais comme un projet. Comme le nom donné à ce que le Maroc veut devenir.

Ce n'est pas anodin. Dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de trente ans, la façon dont le pouvoir parle de la jeunesse dit quelque chose d'essentiel sur la manière dont il envisage l'avenir. Et à relire ces Discours avec attention, on y décode une évolution significative d'une rhétorique généreuse mais générale vers une vision de plus en plus structurée et exigeante.

D'abord, la culture et l'identité

Les premières traces d'une attention soutenue à la jeunesse dans les Discours Royaux s'inscrivent dans un registre large. En 2013, lors de la Fête du Trône puis de la commémoration de la Révolution du Roi et du Peuple, le Discours Royal insiste sur la culture, l'ouverture et l'identité comme leviers fondamentaux du renouvellement national. La jeunesse y est convoquée non pas comme une catégorie à assister, mais comme une force à cultiver, celle qui doit porter les valeurs du pays tout en s'ouvrant au monde.

Ce cadrage est important. Il dit quelque chose que les politiques publiques ont parfois du mal à traduire : que la question de la jeunesse n'est pas uniquement économique. Qu'un jeune Marocain qui ne se reconnaît pas dans les récits de son pays, qui ne trouve pas dans sa culture un espace d'épanouissement et de fierté, sera toujours tenté par d'autres horizons — physiques ou symboliques.



Puis, l'insertion et l'emploi

Au fil des années, le registre évolue. Les Discours Royaux des années 2015 à 2020 marquent un tournant : la jeunesse est désormais explicitement placée au cœur du nouveau modèle de développement. L'emploi, l'entrepreneuriat, la formation professionnelle deviennent les axes structurants d'un discours qui se fait plus concret, plus opérationnel. On n'appelle plus seulement les jeunes à incarner des valeurs — on reconnaît que sans perspectives économiques réelles, ces appels resteront lettre morte.

Les Discours de cette période appellent à créer des opportunités d'emploi dignes, à accompagner les jeunes porteurs de projets, à réhabiliter une école publique qui a trop longtemps failli à sa mission d'ascenseur social. Le diagnostic est sévère, parfois explicitement formulé comme une interpellation adressée aux gouvernements successifs : la dispersion des actions, le manque de coordination des politiques publiques dédiées à la jeunesse, l'absence d'une stratégie intégrée et cohérente constituent des lacunes que le Discours Royal ne cesse de pointer.

C'est dans cet espace — entre la volonté Royale et l'exécution gouvernementale — que l'USFP a toujours situé sa propre responsabilité. Car défendre la jeunesse dans l'opposition comme dans les institutions, c'est précisément exiger que les engagements pris au plus haut niveau de l'Etat se traduisent en politiques publiques concrètes, financées, évaluées et corrigées.

La diaspora, une richesse à mobiliser

Un autre fil traverse ces Discours avec une régularité frappante : celui de la jeunesse marocaine établie à l'étranger. Loin d'être perçue comme une hémorragie ou un échec national, la diaspora est présentée dans le Discours Royal comme une ressource, comme un réseau de compétences et d'expériences que le Maroc doit savoir mobiliser plutôt que déplorer. Ces jeunes Marocains qui ont fait leurs preuves à l'international, qui maîtrisent des savoir-faire rares, qui gardent un lien affectif et identitaire fort avec leur pays d'origine, sont des partenaires potentiels du développement national, à condition que les conditions de leur engagement soient réunies.

Cette vision est juste. Elle est aussi exigeante : elle suppose que le Maroc soit capable d'offrir à ces profils des environnements professionnels, institutionnels et civiques suffisamment attractifs pour que leur retour ou leur investissement à distance ait un sens. Ce n'est pas encore pleinement le cas. Mais la direction est posée.

L'innovation comme nouveau langage

Les Discours les plus récents, ceux des années 2020 à 2025, introduisent un registre nouveau qui dit beaucoup sur l'époque. L'innovation, la transformation numérique, la compétitivité dans une économie mondiale en mutation rapide : voilà les nouveaux mots par lesquels la jeunesse est convoquée dans le projet national. Ce n'est plus seulement une génération à insérer, c'est une génération à mobiliser comme moteur d'un Maroc qui veut jouer dans la cour

des nations modernes.

Ce basculement de vocabulaire n'est pas cosmétique. Il témoigne d'une conscience aiguë que les défis auxquels le pays fait face — transition énergétique, compétition économique régionale et mondiale, mutation des marchés du travail — ne peuvent être relevés sans une jeunesse formée, outillée et confiante dans sa capacité à inventer des solutions. La question n'est plus seulement de donner du travail aux jeunes. C'est de leur donner les moyens de transformer le pays.

L'impératif de cohérence

A relire cette trajectoire discursive dans son ensemble, une conviction s'impose : la Parole Royale sur la jeunesse a gagné en précision, en profondeur et en urgence au fil des années. Elle a accompagné et parfois précédé les grandes mutations que traverse la société marocaine. Elle a nommé des problèmes réels avec une franchise qui tranche avec la langue de bois gouvernementale.

Mais un discours aussi juste et aussi constant dans ses orientations constitue en réalité une feuille de route exigeante pour l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels du pays. La Vision Royale est là, claire dans ses priorités, cohérente dans ses appels : c'est désormais aux partis, aux gouvernements et aux élus de s'en montrer dignes. Traduire cette vision en politiques publiques concrètes, en budgets engagés, en réformes effectives — voilà la responsabilité qui incombe à ceux que les citoyens envoient dans les instances de décision. C'est le sens même de l'engagement politique dans une démocratie qui se construit.

M.O

La Jeunesse ittihadie, un demi-siècle d'engagement et de ferveur militante

Depuis cinquante ans, la Jeunesse ittihadie forme, structure et engage. A l'heure où la question de la participation des jeunes à la vie politique s'impose comme l'enjeu démocratique le plus urgent, le bras jeune de l'USFP n'est pas en train de découvrir le sujet, il le porte dans ses gènes.

Depuis sa création au milieu des années soixante-dix, la Jeunesse Ittihadie n'a jamais été un simple prolongement organique de l'USFP. Elle s'est imposée comme une matrice politique à part entière, un espace où se sont forgées des générations de cadres, de syndicalistes, d'élus, mais aussi de citoyens exigeants, souvent critiques, toujours attentifs au sens de l'action publique.

Revenir sur ce demi-siècle d'existence, c'est relire l'histoire du Maroc moderne, avec ses espoirs démocratiques, ses périodes de tension, ses avancées graduelles et ses désillusions parfois amères. C'est aussi comprendre pourquoi, aujourd'hui encore, la Chabiba Ittihadia reste une référence incontournable dans le débat sur l'engagement politique des jeunes Marocains.

Une école de responsabilité

Ce qui distingue la Jeunesse Ittihadie dans le paysage politique marocain, c'est précisément ce refus d'être une simple courroie de transmission. Depuis ses débuts, l'organisation a souvent été en avance sur son temps, imposant dans le débat public des thématiques longtemps considérées comme périphériques, avant qu'elles ne deviennent centrales. L'éducation, les droits civiques, la participation politique, la justice sociale, la culture : autant de combats que la Chabiba a portés avec constance, bien avant que ces mots ne remplissent les programmes électoraux.

Cette vocation formative n'est pas un hasard historique. Elle découle d'une conviction fondatrice : que la politique ne s'improvise pas, qu'elle s'apprend, qu'elle se pratique, qu'elle



exige une formation intellectuelle et militante sérieuse. Dans un pays où le désengagement des jeunes est souvent interprété comme un déficit de culture civique, la Jeunesse Ittihadie apporte depuis cinquante ans une réponse concrète et organisée. Elle ne se contente pas de déplorer l'abstention, elle construit les conditions de l'engagement.

Face aux défis du présent

Aujourd'hui, la Chabiba Ittihadia aborde les prochaines échéances électorales avec cette même exigence. Les réflexions qu'elle conduit sur le rôle de la jeunesse dans la vie démocratique, sur les obstacles juridiques à l'engagement des jeunes, sur la crise de confiance entre citoyens et partis politiques, témoignent d'une approche globale qui refuse le simplisme. Il ne s'agit pas d'accumuler des diagnostics, il s'agit de construire des repères idéologiques clairs dans un environnement politique marqué par l'instabilité des discours et la tentation des raccourcis.

La question du numérique occupe une place centrale dans cette réflexion. Le militantisme d'aujourd'hui se joue autant dans les amphithéâtres, les quartiers et les syndicats que dans les réseaux sociaux, ces nouveaux territoires où se façonnent les récits, se diffusent les idées et se livrent des batailles sym-

boliques décisives. La Jeunesse Ittihadie l'a compris avec sérieux et esprit critique : la modernité de l'engagement ne se mesure pas à la vitesse des messages, mais à leur cohérence, à leur éthique et à leur capacité à servir l'intérêt général.

Le lien que d'autres ont rompu

A plusieurs reprises dans son histoire, la Chabiba Ittihadia a servi de passerelle entre les institutions politiques et une jeunesse en quête de sens. Elle a contribué à canaliser les frustrations vers des formes d'expression organisées, évitant que le désenchantement ne se transforme en rupture définitive avec la chose publique. Cette fonction, souvent invisible, n'en est pas moins essentielle dans un pays engagé dans une transition démocratique progressive.

Car aucune trajectoire démocratique crédible ne peut se construire en marginalisant les jeunes ou en les réduisant à un réservoir électoral passif. Au Maroc, la jeunesse concentre aujourd'hui les tensions sociales les plus vives : accès à l'emploi, qualité de l'éducation, mobilité sociale, sentiment d'appartenance civique. L'ignorer, c'est accepter l'idée d'un divorce durable entre institutions et société. C'est précisément ce divorce que la Jeunesse Ittihadie refuse, depuis cinquante ans, avec une constance qui force le respect.

Fidélité et renouvellement

Ce qui permet à la Chabiba Ittihadia de traverser le temps sans se dissoudre, c'est cette tension féconde entre fidélité aux principes et capacité de renouvellement. Être fière de son passé sans s'y enfermer. Regarder l'avenir sans renier ses valeurs fondatrices : la justice sociale, la démocratie, l'intégrité, la primauté de l'intérêt national. Cette boussole, forgée dans les années difficiles du Maroc des années de plomb, reste d'une actualité saisissante dans un monde politique où les repères idéologiques s'effacent à grande vitesse. Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, l'a rappelé avec force : l'histoire du parti est indissociable de celle de ses jeunes militants. Dans les moments d'adversité comme dans les phases de conquête politique, la Jeunesse Ittihadie a souvent constitué un rempart moral et une réserve d'idées. Elle a maintenu vivante une certaine idée du socialisme marocain, non pas comme une nostalgie, mais comme un projet.

Ce projet, aujourd'hui, s'appelle engagement électoral, inscription sur les listes, candidatures jeunes, mobilisation de terrain. Il s'appelle aussi formation, débat, exigence intellectuelle. La Chabiba Ittihadia n'entre pas dans cette séquence électorale comme une organisation qui découvrirait soudainement la jeunesse. Elle y entre comme ce qu'elle a toujours été : une force organisée, ancrée dans ses valeurs, résolument tournée vers l'avenir du Maroc.

La Jeunesse itihadie à la conquête des arènes internationales

Influence, réseaux et combats politiques à l'échelle mondiale

Au-delà des frontières du militantisme intérieur, la Jeunesse Ittihadie joue depuis des décennies un rôle déterminant sur la scène internationale. Portrait d'une organisation qui a fait de la diplomatie partisane l'un de ses terrains de combat.

On parle souvent de la Chabiba Ittihadia pour ce qu'elle fait dans les universités, les quartiers et les structures du parti. On parle moins de ce qu'elle fait au-delà des frontières. Et pourtant, depuis des décennies, la Jeunesse Ittihadie occupe une place singulière dans ce que les spécialistes appellent la diplomatie partisane, cet espace d'action internationale où les partis politiques et leurs ailes jeunesse interviennent en complément de la diplomatie officielle de l'Etat, pour influencer les opinions, tisser des alliances et porter des causes nationales sur la scène mondiale.

Dans ce schéma, la Chabiba n'est pas un acteur secondaire qui se contenterait de répercuter les positions de ses aînés. Elle est un acteur à part entière, reconnu et sollicité, qui parle au nom de la jeunesse socialiste et progressiste marocaine avec une voix propre et une légitimité construite sur le long terme.

Une identité idéologique qui ouvre des horizons

Ce qui permet à la Jeunesse Ittihadie de s'imposer dans les cercles internationaux de jeunesse, c'est d'abord la clarté de son positionnement. Organisation progressiste et social-démocrate, héritière d'une longue tradition de lutte pour la démocratie et la justice sociale, elle parle un langage immédiatement compris par ses homologues à travers le monde. Ce socle idéologique commun lui a permis d'intégrer des

réseaux de jeunesse parmi les plus influents de la scène internationale, au premier rang desquels l'Union internationale de la jeunesse socialiste, où elle participe activement aux congrès, aux débats et aux prises de position sur les grands enjeux mondiaux : démocratie, droits humains, développement durable, coopération Sud-Sud.

Mais la Chabiba ne se contente pas d'y être présente. Elle y prend des initiatives. Elle a notamment contribué à l'organisation et à la structuration de réseaux transrégionaux réunissant des mouvements de jeunesse d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Amérique latine, une reconnaissance explicite de son rôle de référence au sein de la jeunesse socialiste maghrébine et au-delà.

Porter la Cause nationale à l'international

Cette présence internationale n'est pas déconnectée des enjeux nationaux, elle en est, au contraire, l'un des prolongements les plus stratégiques. Dans les forums, rencontres et débats auxquels elle participe, la Chabiba Ittihadia défend avec constance la position du Maroc sur la question du Sahara, plaidant pour la thèse de l'autonomie et de la souveraineté marocaine devant des délégués de jeunesse venus des quatre coins du monde. Ce travail de conviction, mené auprès de pairs partageant les mêmes valeurs progressistes, contribue à neutraliser des discours hostiles qui circulent parfois dans ces espaces, et à projeter l'image d'une jeunesse marocaine engagée, moderne et démocratique.

Cette stratégie ne s'improvise pas. Des sessions de formation en diplomatie parallèle ont été organisées, notamment au Sahara marocain, pour faire des jeunes militants de cette région des ambassadeurs informels et convaincants de la politique nationale. C'est là l'une des dimensions les plus originales de l'action de la Chabiba : transformer l'engagement militant en compétence diplomatique, et faire de la jeunesse un vecteur de rayonnement pour le Maroc.

Pristina : une victoire diplomatique chèrement gagnée

Pour mesurer concrètement ce que cette diplomatie produit sur le terrain, il faut regarder ce qui s'est joué lors du récent Conseil international de l'IUSY tenu à Pristina. Malgré des difficultés logistiques et administratives considérables pour accéder au Kosovo, la Chabiba Ittihadia a tenu à honorer sa tradition de présence active dans les instances de la jeunesse socialiste mondiale. Une délégation réduite à son Secrétaire général a suffi, à condition d'être portée par une détermination et une maîtrise politique hors du commun. Car l'IUSY n'est pas un terrain neutre. Historiquement positionnée en faveur des thèses du polsario, sous l'influence des jeunes d'Europe du Nord et de certaines délégations latino-américaines, cette organisation exigeait bien plus que de la simple présence, elle demandait une capacité de conviction, de négociation et de mobilisation que le Secrétaire général de la Chabiba, Fadi Loukili Asraoui, a déployée avec une efficacité remarquée par tous les observateurs.

Le résultat a dépassé toutes les attentes. La Chabiba a réussi à faire adopter quatre résolutions, dont la plus significative — intitulée «Pour une paix juste, durable et souveraine en Afrique» — comportait un passage explicite sur le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, obtenu avec plus de 82% des voix exprimées. Les trois autres résolutions ont été adoptées avec des scores tout aussi favorables, traduisant une transformation profonde dans l'équilibre des soutiens au sein de l'organisation. Dans le même temps, la jeunesse du polsario a essuyé des revers cuisants : ses initiatives, autrefois quasi unanimes, n'ont plus réuni la majorité. Son projet au titre provocateur évoquant «50 ans d'occupation» n'a été adopté qu'après l'intégration d'amendements proposés par la Chabiba et ses alliés, qui en ont neutralisé toute hostilité envers le Maroc. La comparaison des scores est implacable : 64 voix pour la Chabiba contre 40 au maximum pour le polsario — un écart de 24 voix qui en dit long, chiffres à l'appui, sur l'ampleur du basculement en cours.

Un tournant latino-américain et une nouvelle géographie du soutien

Ce qui frappe dans cette séquence de Pristina, c'est moins la victoire elle-même que la géographie inédite du soutien qu'elle révèle. La Chabiba Ittihadia a réalisé une percée remarquable auprès des jeunes latino-américains, mobilisant des délégations du Panama, du Mexique, de la Colombie, de la République dominicaine et du Venezuela, des pays longtemps considérés comme proches du camp séparatiste. Ce revirement n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'un travail patient et structuré mené depuis plusieurs années en Amérique latine, qui commence désormais à produire des effets visibles dans les votes et les rapports de force au sein des instances internationales. A cela s'ajoute un signal politique fort venu d'une autre région : le Kurdistan d'Irak a voté en faveur du Maroc, tandis que d'autres délégations kurdes ont choisi l'abstention, un geste qui, dans ce type de dossier, vaut souvent prise de distance.

Former les cadres de demain

Au-delà de l'action extérieure, la Jeunesse Ittihadie remplit une mission de diplomatie intérieure tout aussi fondamentale. En organisant conférences, débats et formations sur l'actualité politique, économique et internationale, elle façonne la culture politique de ses membres et les dote des outils nécessaires pour comprendre le monde et y agir avec discernement. Elle est, en ce sens, un laboratoire permanent de renouvellement : la grande majorité des cadres actuels de l'USFP ont été formés dans ses rangs, ce qui garantit la continuité et la cohérence des choix du parti sur le long terme.

Cette fonction formatrice est précieuse dans un contexte où la complexité des enjeux internationaux — transitions géopolitiques, bouleversements climatiques, révolution numérique, recomposition des alliances — exige des responsables politiques une capacité d'analyse et d'adaptation que seule une formation sérieuse peut développer.

El Hassan Lachguar

Aux jeunes, je dirais : Ne laissez pas la politique entre les mains de ceux qui vous déçoivent et ne permettez pas que votre avenir soit écrit sans vous

El Hassan Lachguar, Coordinateur du Réseau des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, rejette les fausses alternatives : réformer le droit du travail ou revitaliser le syndicalisme ? Agir sur le climat ou défendre la justice sociale ? Militant de terrain ou parlementaire ? Pour le jeune député ittihadî, tout doit aller de pair. Il y analyse également sans complaisance la montée des populismes, l'abstention des jeunes ou le péril climatique, tout en réaffirmant avec force les causes nationales chères à l'USFP, notamment l'intégrité territoriale du Royaume. Entretien.



Entretien réalisé par
Mourad Tabet

Libé : Quelle est, selon vous, la mission fondamentale du Réseau des Jeunes Parlementaires Socialistes et Sociaux-démocrates, et comment cette mission se décline-t-elle concrètement sur le terrain ?

El Hassan Lachguar : Pour moi, la mission fondamentale du Réseau des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates est d'abord politique. Ce réseau est loin d'être un simple cadre de rencontres internationales ou un espace protocolaire. C'est plutôt un outil de coopération, de solidarité et d'action entre de jeunes responsables politiques qui partagent une même conviction : la gauche doit continuer à porter l'espoir, la justice sociale, la démocratie, la paix et la dignité humaine.

Je parle aussi en tant que militant de l'USFP et membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadî à la Chambre des représentants. Notre engagement international n'est pas séparé de notre engagement national. Il prolonge une tradition ittihadî ancienne, celle d'un parti qui a toujours lié la démocratie à la justice sociale, à la souveraineté nationale et à la solidarité internationale.

Ce Réseau est né de la volonté de permettre à des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et du monde arabe de se parler directement, de partager leurs expériences, de construire des positions communes et de défendre ensemble les causes justes.

Nous avons réussi, à travers les différentes éditions du Forum, à installer un espace politique crédible. La première édition à Marrakech a permis de poser les jalons du réseau et d'affirmer nos valeurs communes. La deuxième édition à Bogotá a donné une dimension plus internationale encore à notre action, notamment à travers les débats sur la démocratie, la Palestine, la paix, la sécurité, le climat, les migrations et la coopération Sud-Sud. La troisième édition a confirmé que ce Réseau n'était pas une initiative ponctuelle, mais un cadre durable de diplomatie parlementaire progressiste.

Dans nos résolutions, nous avons

défendu des positions claires : la justice sociale, l'égalité, les droits humains, la lutte contre les discours de haine, la protection du peuple palestinien, la justice climatique, la coopération Sud-Sud, mais aussi la défense des causes nationales légitimes, notamment l'intégrité territoriale du Maroc.

Notre mission est donc claire : faire de ce réseau une voix politique jeune, socialiste, internationale, mais enracinée dans les réalités de nos pays et dans les combats de nos peuples.

Vous avez livré, lors du Congrès mondial de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) tenu en mars dernier à Istanbul, une analyse lucide de ce que vous appelez la «double désarticulation» entre les jeunes travailleurs et les syndicats. Dans cette optique, quelle est désormais la mission prioritaire de votre réseau parlementaire : faut-il d'abord agir sur les lois du travail pour reconnaître les nouvelles formes d'emploi, ou bien faut-il commencer par transformer l'approche syndicale elle-même pour la rendre plus attractive et plus audible auprès de la «génération Z» ?

Je pense qu'il serait faux de choisir entre la réforme du droit du travail et la transformation du syndicalisme. Les deux sont nécessaires. Et nous, en tant que socialistes, nous devons avoir le courage de mener conjointement et simultanément les deux batailles.

Aujourd'hui, les jeunes ne vivent plus le travail comme les générations précédentes. Beaucoup entrent dans la vie professionnelle par des stages, des contrats précaires, des plateformes numériques, l'auto-entrepreneuriat subi, des formes hybrides d'emploi, ou parfois par l'informel. Ce sont des réalités nouvelles, mais derrière ces nouvelles formes, on retrouve souvent de vieilles injustices : absence de protection, faible rémunération, instabilité, difficulté à accéder au logement, impossibilité de construire un avenir.

Au sein de l'USFP et du Groupe socialiste, nous avons toujours considéré que la question sociale devait rester au cœur de l'action politique. Le travail n'est pas seulement une

source de revenu. C'est une question de dignité, d'autonomie, d'intégration sociale et de citoyenneté.

Mais il faut aussi le dire franchement : le mouvement syndical doit s'adresser davantage à cette nouvelle génération. Les jeunes ne sont pas dépolitisés. Ils se mobilisent pour le climat, pour la Palestine, contre les discriminations, pour les libertés, pour la dignité. Mais ils ne se reconnaissent pas toujours dans les formes traditionnelles de l'action collective.

Notre responsabilité est donc double : adapter le droit du travail aux nouvelles formes d'emploi, et aider à reconstruire un lien vivant entre les jeunes travailleurs et les organisations syndicales.

La gauche ne peut pas défendre le monde du travail uniquement avec les outils du passé. Elle doit rester fidèle à ses valeurs, mais inventive dans ses méthodes. Notre rôle est de protéger les travailleurs d'aujourd'hui, pas seulement ceux du modèle d'hier.

Vous avez alerté sur la nécessité de combattre «la montée des tendances populistes». Face à la progression de l'extrême droite en Europe et ailleurs, quelle est la stratégie du réseau pour faire face à ce phénomène ?

La montée du populisme et de l'extrême droite est un danger sérieux pour la démocratie. Mais il faut comprendre pourquoi ces forces progressent. Elles avancent là où les citoyens ont peur, là où ils se sentent abandonnés, là où la démocratie semble incapable de répondre aux difficultés du quotidien.

La réponse ne peut pas être seulement morale. Bien sûr, il faut combattre le racisme, la xénophobie, les discours de haine, la désinformation et toutes les formes de division. Mais il faut surtout s'attaquer aux causes sociales qui permettent à l'extrême droite de prospérer : la précarité, les inégalités, le chômage, la peur du déclassement, l'abandon des services publics, la marginalisation de certains territoires.

Nous, à l'USFP, nous savons que la démocratie n'est jamais acquise. Elle se défend par les institutions, mais aussi par le terrain, par la proximité, par l'éducation politique

et par la capacité à répondre concrètement aux attentes populaires.

L'extrême droite transforme la colère sociale en haine de l'autre. Notre devoir, en tant que socialistes, est de transformer cette colère en projet de justice, de solidarité et de progrès.

Le Réseau a justement un rôle à jouer ici. Lors de ses différentes éditions, nous avons insisté sur la nécessité de défendre la démocratie, de lutter contre les discours de haine, de renforcer les droits humains et de faire face aux replis identitaires. Ce ne sont pas des formules abstraites. Ce sont des combats très concrets.

Car les forces réactionnaires sont organisées internationalement. Elles échangent leurs méthodes, leurs récits, leurs stratégies numériques. Les progressistes doivent, eux aussi, s'organiser à l'échelle internationale.

Notre réponse doit être claire : une gauche populaire, sociale, démocratique, proche des citoyens, capable de protéger et capable de proposer.

Vous défendez l'idée que l'action parlementaire et le militantisme de terrain ne s'opposent pas. Face à la montée de l'abstention chez les jeunes, quel message envoyez-vous à ces jeunes pour les encourager à prendre part à la vie publique ?

Je comprends la défiance d'une partie de la jeunesse envers la politique. Beaucoup de jeunes ont le sentiment qu'on parle d'eux sans eux, qu'on leur demande de voter, mais qu'on ne les écoute pas réellement. Cette critique doit être entendue.

Mais je veux aussi leur dire clairement une chose : s'éloigner de la politique ne protège pas de ses décisions. Quand les jeunes désertent l'espace public, d'autres décident à leur place. D'autres votent les lois, orientent les budgets, définissent les priorités, décident de l'école, de l'emploi, du logement, du climat, des libertés et de la culture.

Pour nous, militants de l'USFP, l'engagement politique n'a jamais été uniquement institutionnel. Il a toujours été lié au terrain, aux syndicats, aux associations, aux étudiants, aux travailleurs, aux quartiers populaires, aux territoires marginalisés. C'est cette culture militante qui donne du sens à notre présence dans les institutions.

Un parlementaire socialiste ne doit jamais être coupé du terrain. Le Parlement donne des moyens d'agir, mais le terrain donne la vérité des choses. Sans terrain, l'institution devient froide. Sans relais institutionnel, la revendication reste parfois sans traduction concrète.

C'est aussi cela que nous essayons de porter dans le Réseau : une génération de jeunes parlementaires qui ne veut pas choisir entre le militantisme et l'action institutionnelle. Nous avons besoin des deux.

Aux jeunes, je dirais donc : ne laissez pas la politique entre les mains de ceux qui vous déçoivent. Entrez dans le débat, contestez, proposez, organisez-vous, rejoignez les partis, les syndicats, les associations, ou créez vos propres espaces d'action. Mais ne permettez pas que votre avenir soit écrit



sans vous.

La démocratie ne se sauvera pas par les discours. Elle se sauvera par l'engagement.

Le changement climatique constitue un défi existentiel, notamment pour les populations du Sud. Comment les jeunes parlementaires socialistes peuvent-ils faire face à ce défi ?

Le changement climatique est une question écologique, mais c'est aussi une question sociale, économique et politique. Il révèle une grande injustice mondiale : les pays du Sud ont historiquement moins contribué au dérèglement climatique, mais ils en subissent souvent les conséquences les plus dures.

Au Maroc, nous savons ce que cela signifie. La sécheresse, le stress hydrique, la pression sur l'agriculture, la question de l'eau, la sécurité alimentaire, les déséquilibres territoriaux : tout cela n'est pas théorique. Ce sont des réalités vécues par nos citoyens, nos agriculteurs, nos territoires et nos familles.

En tant que socialistes, nous refusons une écologie de façade, une écologie réservée aux pays riches ou aux catégories privilégiées. Nous défendons une écologie populaire, juste, accessible, qui protège les ressources naturelles mais qui protège aussi les citoyens.

Dans les résolutions du Réseau, nous avons insisté sur la justice climatique, la nécessité d'une coopération internationale plus équitable, le soutien aux pays du Sud, le développement des énergies renouvelables, la souveraineté alimentaire et la protection des populations vulnérables.

La transition écologique ne doit pas devenir une nouvelle facture imposée aux plus fragiles. Elle doit être

un levier de développement, d'emploi, d'innovation, d'équilibre territorial et de souveraineté.

C'est là que le rôle des jeunes parlementaires est important. Nous devons faire le lien entre l'urgence climatique et la justice sociale. Nous devons rappeler qu'on ne peut pas sauver la planète contre les peuples. On ne peut la sauver qu'avec eux.

En tant que coordinateur d'un Réseau qui rassemble de jeunes parlementaires socialistes d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, comment concevez-vous le rôle de ce réseau dans la défense des causes nationales légitimes, notamment celle de l'intégrité territoriale du Maroc concernant le Sahara ?

Un réseau international ne signifie pas que chacun doit mettre entre parenthèses ses convictions nationales. Au contraire, un réseau sérieux doit permettre à chacun de défendre ses causes légitimes, dans le respect, le dialogue et la clarté.

Pour nous, Marocains, et pour nous militants de l'USFP, la question du Sahara marocain n'est pas une question secondaire. Ce n'est pas un dossier diplomatique parmi d'autres. C'est une cause nationale fondamentale, liée à notre souveraineté, à notre histoire, à notre intégrité territoriale et à notre avenir collectif.

Notre position est claire : le Sahara est marocain, et l'intégrité territoriale du Royaume est une ligne de continuité nationale qui dépasse les clivages partisans. Le Plan d'autonomie marocain constitue aujourd'hui la seule base sérieuse, crédible et réaliste pour parvenir à une solution politique définitive à ce différend régional, dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Dans le cadre du réseau, nous avons toujours voulu défendre cette

position avec responsabilité et pédagogie. Il ne s'agit pas seulement de réputer une position nationale. Il s'agit de l'expliquer, de la documenter, de la faire comprendre à nos partenaires, et de montrer qu'elle s'inscrit dans une logique de paix, de stabilité régionale, de développement et d'intégration africaine.

Les résolutions du Réseau ont aussi permis d'affirmer cette orientation : défendre les causes nationales légitimes, soutenir l'intégrité territoriale des États, refuser les séparatismes artificiels, et promouvoir des solutions politiques réalistes au service de la paix et du développement.

La question du Sahara s'inscrit aussi dans une vision plus large portée par le Maroc : celle d'une Afrique plus forte, d'un Maghreb enfin libéré des blocages, d'une coopération Sud-Sud plus ambitieuse et d'une ouverture atlantique capable d'offrir aux pays du Sahel de nouvelles perspectives de développement.

C'est pourquoi notre action internationale, comme militants socialistes marocains, doit être claire : nous sommes ouverts au dialogue, attachés à la paix, fidèles à la solidarité internationale, mais nous ne transigeons jamais sur l'intégrité territoriale de notre pays.

Notre internationalisme n'est pas un déracinement. Il part d'un ancrage clair : le Maroc, son unité, sa souveraineté et son rôle naturel au sein de son continent africain. C'est à partir de cette fidélité nationale que nous dialoguons avec l'Europe, l'Amérique latine, le monde arabe et l'ensemble de nos partenaires internationaux. Le Sahara marocain n'est pas seulement une question de territoire ; c'est une question de souveraineté, de dignité nationale et d'avenir partagé. ■

Oukili Asraoui Fadi

Nous voulons faire du Forum un espace de débat libre, de formation politique et de réflexion collective autour des véritables préoccupations de la jeunesse marocaine

Alors que les jeunes Marocains traversent une période marquée par le chômage, la précarité et un désintérêt croissant pour la politique, la Chabiba ittihadia organise ce week-end son Forum national. Son secrétaire général, Oukili Asraoui Fadi, explique dans cet entretien les ambitions de cet événement, celles de passer de l'influence politique à l'action électorale, de reconquérir la confiance des jeunes et de porter la voix de la jeunesse marocaine.



Libé : Vous organisez ce week-end le Forum national de la Chabiba ittihadia dans un contexte politique et social délicat que traversent les jeunes Marocains. Quels objectifs espérez-vous atteindre à travers cet événement ?

Oukili Asraoui Fadi : Ce Forum national ne constitue pas une simple étape organisationnelle de circonstance, mais porte avant tout un message politique fort: celui d'une jeunesse marocaine capable de prendre l'initiative, de produire des idées et de faire renaître l'espoir malgré les difficultés sociales et écono-

miques. Nous considérons que le moment actuel impose de reconstruire la confiance entre les jeunes et l'action politique. C'est dans cette perspective que nous voulons faire de cet événement un espace de débat libre, de formation politique et de réflexion collective autour des véritables préoccupations de la jeunesse marocaine.

Nous aspirons également à passer d'une logique de réaction à une logique d'initiative et d'action, en préparant une nouvelle génération de jeunes dotés de compétences, d'une conscience démocratique et de la capacité

d'influencer les décisions publiques et la vie institutionnelle. Notre ambition est que chaque jeune Ittihadia se sente pleinement acteur du changement, et non relégué à un rôle secondaire.

Vous avez choisi comme slogan : «La jeunesse ittihadie: de l'influence politique à l'action électorale». Quels messages véhicule ce thème ?

Le choix de ce slogan traduit une conviction claire : le temps du débat théorique et des positions symboliques ne suffit plus. Aujourd'hui, les jeunes sont appelés à passer à une participation effec-



tive dans la gestion des affaires publiques et au sein des institutions représentatives. L'influence politique demeure importante, mais l'essentiel est de transformer cette conscience politique en présence concrète au sein des conseils élus, des espaces de décision et des responsabilités publiques.

A travers ce thème, nous voulons rappeler aux jeunes Marocains que la politique ne se réduit pas aux périodes électorales ; elle est un engagement quotidien fondé sur les idées, les luttes démocratiques et les positions de principe. Nous croyons également que les jeunes démocrates et modernes doivent retrouver leur place naturelle dans la bataille politique et électorale, non pas comme simple façade, mais comme force de proposition capable d'encadrer, de convaincre et de dialoguer avec la société.

Une grande partie des jeunes Marocains, notamment les diplômés, souffrent du chômage et de la précarité. Comment évaluez-vous les politiques gouvernementales dans ce domaine ?

Malheureusement, un sentiment profond de frustration règne au sein d'une large partie de la

jeunesse marocaine, qui estime que les politiques publiques actuelles ne sont pas en mesure d'apporter des réponses structurelles à la crise du chômage et de la précarité. Si les chiffres officiels peuvent présenter certains indicateurs techniques, la réalité quotidienne dans les villes comme dans les zones rurales reflète surtout une montée du découragement, de l'incertitude et de la perte de confiance dans l'avenir.

Le problème réside non seulement dans le manque d'opportunités d'emploi, mais également dans la faiblesse de la qualité des postes proposés, l'expansion du travail précaire, la dégradation du pouvoir d'achat et les fortes inégalités territoriales en matière de développement. Les jeunes Marocains n'attendent pas des solutions provisoires ou des programmes ponctuels, mais une véritable vision économique et sociale à même de leur garantir dignité, stabilité et perspectives d'avenir.

Face au désintérêt croissant des jeunes pour l'engagement partisan traditionnel, quelle stratégie adoptez-vous pour attirer les compétences et restaurer la confiance dans l'action politique ?

Ce désintérêt ne traduit pas un rejet de la participation à la gestion de la chose publique ; il exprime surtout une perte de confiance envers certaines élites et envers des discours politiques devenus éloignés des préoccupations réelles des jeunes. C'est pourquoi nous estimons que la reconquête de cette confiance passe avant tout par la sincérité politique et l'ouverture aux nouvelles compétences.

Nous sommes convaincus que les partis qui n'ouvrent pas de véritables perspectives à la jeunesse risquent de perdre leur capacité d'influence dans le nouveau paysage politique. L'USFP demeure, pour sa part, un parti en renouvellement constant, porté par des compétences jeunes capables de jouer un rôle actif et efficace.

La Chabiba ittihadia considère également que l'engagement des jeunes dans les espaces internationaux constitue un prolongement naturel du rôle que joue le Maroc dans la promotion du dialogue, de la coopération et de l'ouverture entre les peuples et les cultures.

Dans ce cadre, nous œuvrons à renforcer notre présence dans les forums et au sein des organisa-

tions internationales de jeunesse, afin de contribuer aux débats liés à la démocratie, au développement, à la paix et aux droits des jeunes, tout en mettant l'accent sur l'expérience marocaine et les constantes nationales du Royaume dans un esprit de dialogue responsable et de respect mutuel.

Cette présence internationale contribue aussi à une meilleure compréhension des causes nationales, au premier rang desquelles l'intégrité territoriale du Royaume, en mettant en avant l'approche marocaine fondée sur le développement, la stabilité et les solutions réalistes, ainsi que les dynamiques économiques et sociales que connaissent les provinces du Sud.

La présence de la Jeunesse ittihadia au sein de l'Internationale socialiste des jeunes (IUSY) constitue, à cet égard, une opportunité importante pour renforcer les échanges avec plusieurs organisations de jeunesse à travers le monde et porter la voix des jeunes Marocains dans les espaces internationaux de manière responsable et équilibrée.

**Propos recueillis par
Mourad Tabet**

Aïd Al-Adha au Maroc

Entre foi, inflation et angoisse sociale

Le mouton désormais un luxe



Dans un grand souk improvisé à l'entrée de Casablanca, les bêlements couvrent presque le bruit des moteurs. Sous des bâches poussiéreuses, des dizaines de moutons attendent leurs acheteurs tandis que des hommes négocient, calculatrice à la main, dans une atmosphère mêlant tension et résignation. A quelques jours de l'Aïd Al-Adha, le spectacle semble familier. Pourtant, derrière l'abondance apparente du bétail une autre réalité s'impose : pour une partie croissante des Marocains, acheter un mouton relève désormais de l'épreuve économique.

« Cette année, je suis venu trois fois au marché sans rien acheter »,

souffle Abdelilah, chauffeur de taxi de 47 ans rencontré dans un point de vente à Médiouna. Devant lui, un mouton de taille moyenne affiché à plus de 4.500 dirhams. « Avant, avec 2.500 dirhams, on pouvait trouver quelque chose de correct. Aujourd'hui, même les petits moutons sont chers ».

Une offre abondante, mais des prix qui découragent

Sur le plan quantitatif, les professionnels du secteur se veulent rassurants. Le cheptel destiné à l'Aïd est largement suffisant pour répondre à la demande nationale. Les élevages du Moyen Atlas, de la Chaouïa ou encore de l'Oriental ont

commencé depuis plusieurs semaines à alimenter les grandes villes du Royaume.

Selon plusieurs experts du secteur, le Maroc disposerait cette année de plusieurs millions de têtes prêtes pour l'abattage rituel, soit un volume supérieur aux besoins habituels des ménages. Les marchés ne souffrent donc pas d'une pénurie. Au contraire, les enclos débordent parfois d'animaux encore invendus.

Mais sur le terrain, l'équation économique reste brutale. Car ce n'est plus la disponibilité des moutons qui inquiète les familles, mais leur coût.

Dans un café voisin du souk, Mohamed, employé dans une so-



Par Hassan Bentaleb

ciété privée, fait ses comptes sur son téléphone. « Entre le loyer, les crédits, les courses et les frais scolaires, il ne reste presque rien. Acheter un mouton aujourd'hui signifie souvent sacrifier un mois entier de budget ».

Le poids écrasant de l'alimentation animale

Du côté des éleveurs, le discours est tout aussi alarmant. Beaucoup affirment travailler avec des marges réduites malgré les prix élevés affichés au consommateur.

A Sidi Bennour, Ahmed, éleveur depuis plus de vingt ans, explique que l'essentiel du problème réside dans le coût de l'alimentation animale. « Avant la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, nous achetions les aliments à des prix abordables. Aujourd'hui, tout a explosé : l'orge, le maïs, le transport, les médicaments vétérinaires. Nourrir une bête coûte presque le double qu'avant ».

Dans certaines exploitations, l'alimentation représenterait jusqu'à 80% des charges totales. Les années successives de sécheresse ont également fragilisé les pâturages naturels, obligeant les éleveurs à dépendre davantage des aliments industriels.

« Les pluies sont revenues tardivement », poursuit Ahmed. « Les moutons préparés pour l'Aïd ont été engraisés dans des conditions difficiles. Beaucoup pensent que nous faisons fortune, mais la réalité est plus compliquée ».

Les intermédiaires dans le viseur

Entre les éleveurs et les consommateurs, une multitude d'intermédiaires interviennent dans la chaîne de commercialisation. Ce sont eux que beaucoup accusent de contribuer à la flambée des prix.

Dans les marchés urbains, les revendeurs achètent parfois les bêtes plusieurs semaines avant l'Aïd afin de spéculer sur la hausse progressive de la demande. Certains consommateurs dénoncent des marges jugées excessives.

« Le problème n'est pas seulement le mouton », estime Youssef, retraité rencontré dans le marché de Hay Hassani. « C'est tout ce qu'il y a autour : le transport, le charbon, les frais supplémentaires... A la fin, l'Aïd devient

inaccessible ».

Les professionnels recommandent désormais aux acheteurs de raisonner en fonction du poids réel de l'animal plutôt qu'en fonction de son apparence. Mais dans les souks, peu de familles disposent réellement des outils ou des repères nécessaires pour évaluer objectivement les prix.

Le charbon, nouvelle source de colère

Cette année, une autre hausse cristallise les frustrations : celle du charbon de bois utilisé pour la cuisson des grillades traditionnelles de l'Aïd.

Dans plusieurs villes, les prix auraient presque doublé en quelques semaines. A Derb Ghallef, des clients observent avec étonnement les sacs de charbon empilés devant les commerces. « L'année dernière, je payais environ 70 dirhams le sac. Aujourd'hui, certains demandent plus de 150 dirhams », raconte Saïd, père de famille. « Même faire griller le foie devient un luxe ».

Des associations de protection du consommateur dénoncent des phénomènes de spéculation et des dysfonctionnements dans les circuits de distribution. Les fortes variations régionales alimentent également les soupçons d'un marché peu régulé.

Une fête sous pression sociale

Dans les quartiers populaires, beaucoup de familles vivent cette période avec un mélange de honte et d'anxiété. Car au-delà de sa dimension religieuse, l'Aïd conserve une forte portée sociale et symbolique.

A Salé, Khadija, mère de trois enfants, confie avoir renoncé cette année à acheter un mouton. « C'est difficile psychologiquement. Les enfants voient les voisins préparer la fête. On essaie d'expliquer, mais ce n'est pas facile ».

Certaines familles choisissent désormais de partager un mouton entre plusieurs foyers. D'autres se tournent vers les aides familiales ou les associations caritatives. Dans plusieurs quartiers, des formes discrètes de solidarité s'organisent pour soutenir les ménages les plus fragiles.

Pour les sociologues, cette situation révèle une transformation profonde du rapport des Marocains à la fête religieuse dans un contexte de fragilisation économique durable.

« L'Aïd est devenu un révélateur des inégalités sociales », explique un chercheur spécialiste des questions économiques. « Ce qui était autrefois un rituel accessible à une large majorité tend

progressivement à devenir une charge financière lourde pour les classes populaires et une partie des classes moyennes ».

Entre attachement au rite et réalités économiques

Malgré les difficultés, les marchés continuent d'attirer des milliers de visiteurs chaque soir. Les familles viennent comparer les prix, observer les bêtes, négocier parfois pendant des heures dans l'espoir d'obtenir une baisse de dernière minute.

Dans les allées poussiéreuses des souks, l'ambiance oscille entre tradition et inquiétude. Les enfants courent encore derrière les moutons comme chaque année, mais les adultes parlent surtout d'inflation, de dettes et de pouvoir d'achat. Au fond, la question dépasse largement le simple prix du bétail. Elle touche à la capacité des ménages marocains à maintenir des pratiques sociales profondément ancrées tout en faisant face à une dégradation continue des conditions de vie.

Et tandis que les camions de moutons continuent d'entrer dans les marchés de Casablanca, beaucoup de familles hésitent encore : préserver le rite coûte que coûte, ou accepter qu'un symbole central de la fête devienne désormais hors de portée.



L'Aïd gâché par les tracas d'un transport chaotique



Dans quelques jours, des millions de Marocains, comme par ailleurs les musulmans d'autres pays à travers le monde, prendront les routes à bord de trains, de cars et de tous les moyens de locomotion disponibles pour rejoindre leurs familles à l'occasion de l'Aïd Al-Adha. La plus grande fête de la religion musulmane, celle du sacrifice, est aussi, paradoxalement, la saison la plus redoutée par les voyageurs. Car derrière la solennité du rituel et la chaleur des retrouvailles familiales se dissimule un véritable calvaire, celui de la mobilité.

L'Aïd Al-Adha n'est pas une fête ordinaire. Dans la tradition musulmane, elle commémore le sacrifice d'Ibrahim et constitue, ainsi, un moment de rassemblement quasi sacré. Aucune famille ne saurait la vivre dispersée. C'est une règle tacite, profondément ancrée dans les mœurs. Ce mot d'ordre collectif déclenche chaque année un exode massif des grandes métropoles – Casablanca, Rabat, Marrakech – vers les villes moyennes, les villages et les douars les plus reculés du Royaume. Ainsi, le réseau du transport, déjà mis à rude épreuve en temps normal, se retrouve alors confronté à une demande qu'il n'est structurellement pas en mesure d'aborder.

A cet égard, il est à souligner que le premier nœud du problème est manifestement géographique et infrastructurel. L'Office National des Chemins de Fer (ONCF), fierté nationale avec son réseau relativement moderne et sa ligne à grande vitesse « Al Boraq », ne dessert en réalité qu'un chapelet de villes situées sur les grands axes du pays. Les régions de l'Oriental, du Souss profond, du Rif, de l'Atlas ou encore du Sud saharien restent largement ignorées par le rail. Pour des millions de Marocains originaires de ces zones, le train est un luxe géographique inaccessibles.

C'est, d'ailleurs, cette réalité structurelle qui renvoie les voyageurs vers la route et vers les compagnies de transport par autocar, un secteur où la régulation, déjà précaire et insuffisante en période ordinaire, tend à se relâcher gravement à l'approche des grandes occasions et fêtes.

Et c'est là que le calvaire s'enclenche réellement. A quelques jours de l'Aïd, les guichets officiels affichent complet.

Là-dessus, c'est dans ce vide que s'engouffrent toutes les formes de dérive. Des transporteurs informels surgissent de nulle part, proposant des véhicules de fortune surchargés, sans assurance appropriée et sans respect du moindre standard de sécurité. Les prix, quant à eux, n'obéissent à aucune logique tarifaire mais suivent uniquement la loi du désespoir.

Là-dessus, des voyageurs témoignent chaque année de tarifs multipliés par deux, voire pas trois pour des liaisons intercity. Des pratiques de spéculation ou de surréservation sont signalées, obligeant des familles entières à rester bloquées en gare ou en station. Pire encore, certains conducteurs n'hésitent pas à faire monter les enchères à la dernière minute, sachant pertinemment que leur clientèle n'a pas d'alternative. Ainsi, en l'absence de contrôles effectifs des autorités compétentes, pendant cette période de forte tension, ces abus se multiplient et prospèrent dans une quasi-impunité.

D'autre part, sur les axes routiers, le tableau n'est guère plus reluisant. Les autoroutes reliant Casablanca aux grandes villes du Nord et du Sud se transforment en gigantesques parkings à ciel ouvert.

Les services de la Gendarmerie Royale et de la Direction des routes ont beau multiplier les contrôles et déployer des dispositifs spéciaux, ils peinent hélas à fluidifier un trafic qui croît davantage chaque année.

En outre, la fatigue au volant, combi-

née à la surcharge des véhicules et aux comportements à risque qu'engendre l'urgence du retour, fait de cette période l'une des plus meurtrières de l'année sur les routes marocaines.

Par ailleurs, ce qui se joue derrière ces embouteillages et ces fraudes éhontées dépasse largement la question du confort. C'est une question d'équité territoriale et de responsabilité du gouvernement.

Pourquoi des citoyens originaires de régions enclavées devraient-ils payer, à chaque occasion particulière, le prix fort, financièrement et en termes de sécurité, pour tout simplement exercer un droit aussi fondamental que celui de rejoindre leur famille lors d'une fête religieuse et nationale ?

Or, les solutions existent et ne sont pas inédites : renforcement des contrôles tarifaires pendant les jours précédant l'Aïd, déploiement de brigades mobiles anti-fraude dans les gares routières, augmentation des fréquences de transport sur les axes saturés, et surtout, réflexion sérieuse sur l'extension du réseau ferroviaire vers les zones encore aujourd'hui enclavées.

L'Aïd est là en dépit de tout. Car au bout du voyage, aussi éprouvant soit-il, l'essentiel est là : La table dressée, l'odeur du méchoui, les enfants qui courent et sautillent dans la cour. Les anciens sourient et racontent des anecdotes nostalgiques.

Et l'Aïd Al-Adha survit à tous les obstacles, aussi éprouvants soient-ils.

Cependant, il serait temps que les pouvoirs publics cessent de laisser chaque famille résoudre, elle-même et seule, l'équation impossible d'un pays qui célèbre collectivement mais voyage dans la solitude et l'abandon infrastructurel.

L'Aïd Al-Adha est une fête religieuse nationale. La mobilité qu'elle exige devrait l'être également...



Par Rachid Meftah

ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ
ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔ



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري و الخرائطية

AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE

Le paiement en ligne des droits de la conservation foncière www.ancfcc.gov.ma

 Paiement électronique sécurisé

 Amélioration de la qualité
des services

 Gain de temps et traitement
rapide des opérations



Les services dématérialisés de la conservation foncière
Qualité, sécurité et gain de temps



ACE Scanner

Le cinéma africain en lumière à Khouribga

La ville minière, carrefour des regards, des histoires et des émotions du cinéma africain contemporain



Le cinéma africain prend ses quartiers à Kouribga. Ainsi, la ville des phosphates célébrera le 7^e art africain dans moins d'une dizaine de jours, à l'occasion de la 26^e édition de son prestigieux et très couru Festival international du cinéma africain de Kouribga (FICAK). Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cet événement est prévu du 30 mai au 6 juin prochain.

La République Démocratique du Congo (RDC) est à l'honneur de cette édition, qui « s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la place du festival en tant que l'une des plus anciennes manifestations cinématographiques du continent africain, constituant une plateforme de référence pour célébrer la créativité cinématographique africaine », a indiqué la Fondation du Festival international du cinéma africain de Kouribga.

Plus qu'un rendez-vous cinématographique, le FICAK se veut un espace de dialogue culturel et d'échange d'expériences entre les professionnels du cinéma venus des différents pays du continent et du monde.

Organisé dans un contexte coïncidant avec son 49^e anniversaire, le festival accueille créateurs, réalisateurs et professionnels de l'image venus des quatre coins du continent pour une semaine de partage, de rencontres, d'échanges

et de célébration de la richesse et de la diversité du cinéma africain.

Comme le souligne la Fondation du festival, le FICAK « célèbre l'excellence du long métrage africain à travers une compétition officielle réunissant des œuvres puissantes, audacieuses et profondément humaines venues des quatre coins du continent ».

Une immersion au cœur de la créativité cinématographique africaine

Projections de films, rencontres artistiques, hommages et conférences autour d'une des expériences cinématographiques africaines les plus riches et créatives ponctueront cette édition, indique le festival.

Plusieurs films seront présentés en avant-première et projetés pour la toute première fois devant le public du festival, offrant ainsi une expérience cinématographique unique et exclusive, souligne la fondation précisant que les amateurs des productions africaines auront également l'occasion d'apprécier des projections exceptionnelles en présence des réalisateurs et équipes des films, dans une atmosphère de partage, de dialogue et de passion pour le 7^e art.

Figurent en outre au programme « une sélection de courts métrages venus de plusieurs pays africains. Des œuvres créatives et engagées, mettant en lumière la richesse et la diversité du cinéma africain contemporain », ont ajouté les organisateurs.

Encourager des œuvres célébrant la richesse et la diversité des cultures et identités africaines

À propos des compétitions officielles des longs et courts métrages de fiction prévues dans le cadre de cette édition, la direction du festival souligne que « les films retenus ont été sélectionnés avec soin parmi un grand nombre de candidatures, selon des critères artistiques et esthétiques rigoureux prenant en compte la qualité de la narration visuelle, l'originalité des propositions et l'audace des traitements cinématographiques ».

S'inscrivant dans la volonté du festival de soutenir la création cinématographique africaine et d'encourager aussi bien les jeunes cinéastes que les réalisateurs confirmés à proposer des œuvres reflétant la richesse et la diversité des cultures et identités africaines, « les films en compétition concourront pour plusieurs distinctions prestigieuses décernées par le festival, récompensant l'excellence artistique et mettant à l'honneur les talents créatifs africains émergents et confirmés », a-t-elle poursuivi.

Selon le programme du festival, les projections des films en compétition se dérouleront en présence des réalisateurs et des équipes artistiques, offrant ainsi au public, aux professionnels et aux critiques des moments privilégiés d'échange, de dialogue et de réflexion autour des



Par Alain Bouithy



enjeux du cinéma africain et de ses perspectives d'évolution, dans une atmosphère célébrant la créativité, l'ouverture culturelle et le dialogue artistique.

Le cinéma pour enfants au cœur de la 26ème édition

Une place particulière sera accordée lors de cette édition au cinéma des enfants, considéré « comme un espace pour l'éducation à l'image et le développement du sens esthétique et culturel chez les générations montantes », a affirmé la direction du festival.

Dans cette perspective, le FICAK annonce qu'il « allouera des spectacles cinématographiques destinés aux enfants, ainsi que des ateliers éducatifs et formatifs qui introduisent le cinéma africain émergent, stimulent leur imagination créative et inculquent les valeurs de tolérance, d'ouverture et de coexistence ».

Ils pourront ainsi découvrir la diversité des cultures africaines à travers la photographie, s'engager dans des activités interactives qui allient plaisir et savoir, avec la participation d'artistes, d'encadreurs et de spécialistes du cinéma pour enfants, selon la fondation du festival qui affirme ainsi sa conviction quant au rôle culturel et éducatif du septième art dans la construction de la conscience des nouvelles générations.

Rendez-vous est donné aux passionnés du 7^{ème} art africain.

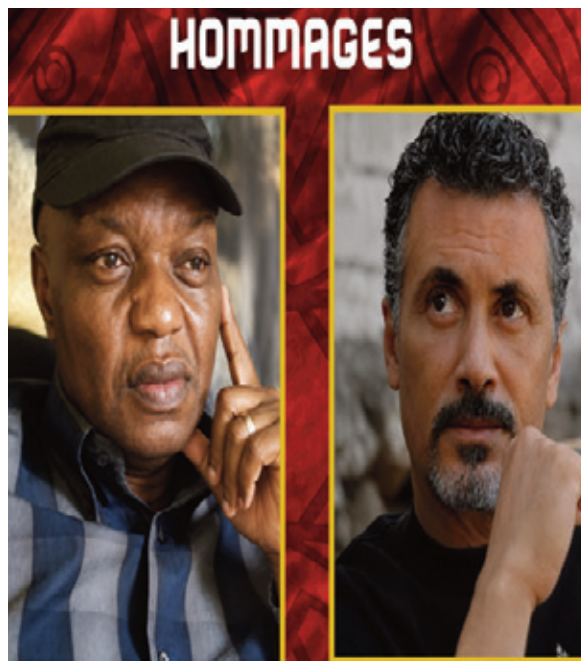
Hommage à l'acteur Younes Megri et au cinéaste Emile Basack Bapobio

La 26e édition du Festival international du cinéma africain de Kouribga prévoit de rendre hommage à deux grandes figures de la culture et du cinéma africains lors de cette édition: Younes Megri et Emile Basack Bapobio.

L'artiste et acteur marocain Younes Megri qu'on ne présente plus recevra un hommage «en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution remarquable au cinéma et à la musique marocains», souligne l'équipe d'organisation.

Quant au Camerounais Emile Basack Bapobio, directeur de production, réalisateur et délégué général du Festival Ecrans noirs, il sera honoré «pour son engagement dans le développement et le rayonnement du cinéma africain à l'échelle continentale et internationale», indique-t-on.

Comme l'expliquent les organisateurs, cet «hommage reflète la fidélité du festival aux pionniers du 7e art et son attachement aux valeurs de dialogue culturel, de créativité et d'ouverture entre les peuples africains».



Des jurys d'experts au cœur d'un festival de référence

Le Festival international du cinéma africain de Kouribga, qui n'a cessé d'affirmer sa vocation d'être un espace de rencontre, de découverte et de célébration du cinéma africain dans toute sa diversité et sa richesse, célèbre cette année encore l'excellence du long métrage africain à travers une compétition officielle réunissant des œuvres puissantes, audacieuses et profondément humaines venues des quatre coins du continent et une sélection de courts métrages venus de plusieurs pays africains traduisant des œuvres créatives et engagées, mettant en lumière la richesse et la diversité du cinéma africain

contemporain.

Pour ce faire, les jurys des longs métrages et des courts métrages réunissent des personnalités issues de formations, de cultures et d'horizons géographiques variés et complémentaires. Des profils qui, comme le relève la Fondation du FICAK dans sa communication, illustrent « l'ambition internationale et la maturité artistique qui caractérisent depuis toujours le Festival international du cinéma africain de Kouribga ».

Le festival explique que le choix des membres des jurys du FICAK répond à une exigence essentielle : réunir autour des œuvres en compé-

titution des personnalités dont la diversité des parcours, des sensibilités et des esthétiques garantit la richesse des délibérations et la légitimité des résultats. Professionnels et passionnés croisent leurs regards pour faire des jurys du festival un véritable espace de dialogue cinématographique vivant et pluriel.

D'où l'importance de rassembler «des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel venus de plusieurs pays, porteurs d'expériences et de visions complémentaires, unis par leur attachement au cinéma africain et leur volonté commune de contribuer à son rayonnement sur la scène internationale», insiste-t-il.

*Transition énergétique
et marchés carbone*

La tarification du carbone s'étend dans le monde



La tarification directe du carbone couvre désormais près d'un tiers des émissions mondiales, indique la Banque mondiale dans un nouveau rapport qui met en avant son ancrage progressif au cœur des politiques climatiques mondiales.

«Un peu plus de 29% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont désormais soumises à une tarification directe du carbone», estime l'institution internationale dans ce document qui recense 87 politiques de tarification du carbone en vigueur dans le monde, soit sept de plus par rapport à l'année dernière.

Dans son rapport annuel intitulé «Etat et tendances de la tarification du carbone 2026», l'organisation affirme que ce chiffre pourrait passer à un tiers environ si les instruments en cours d'élaboration sont mis en œuvre dans plusieurs grandes économies émergentes.

D'après ledit document, publié cette semaine, les recettes publiques tirées de la tarification du carbone ont

triplé au cours de la dernière décennie, passant de moins de 30 milliards de dollars en 2016 à plus de 107 milliards de dollars en 2025.

L'étude révèle que toutes les grandes économies à revenu intermédiaire ont déjà instauré ou envisagent de mettre en place des instruments de tarification directe du carbone, à l'instar de l'Inde et du Vietnam où les évolutions les plus significatives ont été observées au cours de l'année écoulée.

On y apprend également que les prix du carbone ont progressé de 7% depuis l'édition précédente et ont doublé au cours de la dernière décennie. Le prix moyen at-

teint désormais près de 21 dollars la tonne équivalente CO₂ (tCO₂e).

Pour Paschal Donohoe, directeur général et directeur de la gestion des connaissances du Groupe de la Banque mondiale, «la tarification et les marchés du carbone peuvent jouer un rôle important en permettant aux pays de définir leur propre bouquet énergétique».

D'après lui, «bien conçus, ils peuvent contribuer à stimuler l'efficacité et l'innovation, tout en mobilisant des ressources au service des priorités de développement».

En ce qui concerne les marchés, le rapport de la Banque mondiale fait état d'une augmentation de 8% du volume total des

”

107 milliards de dollars générés en 2025, tandis que 29% des émissions mondiales sont désormais couvertes

crédits carbone émis dans le monde entre 2024 et 2025, précisant toutefois que les prix des crédits carbone ont accusé une légère baisse tout au long de l'année 2025.

Toujours selon l'organisation, «les crédits générés par certains types de projets ont cependant continué de se négocier à des prix supérieurs ; cela concerne notamment les crédits utilisables par les compagnies aériennes internationales ainsi que ceux issus de projets de

Messages clés pour 2026

La tarification du carbone couvre désormais près de 30% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

La tarification du carbone a permis de mobiliser plus de 107 milliards de dollars pour les budgets publics en 2025.

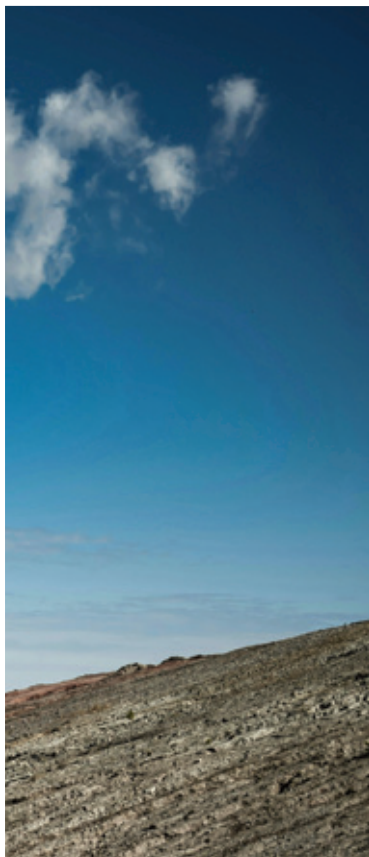
Toutes les grandes économies à revenu intermédiaire ont mis en œuvre ou prévoient de mettre en œuvre des instruments de tarification directe du carbone.

Sur les marchés des crédits carbone, les émissions totales de crédits carbone ont augmenté de 8% entre 2024 et 2025.

Les prix des crédits carbone ont légèrement baissé en 2025, mais certains types de projets ont conservé une prime, notamment ceux éligibles pour les compagnies aériennes internationales ou les projets de conservation et de reboisement forestiers de haute qualité. (Banque mondiale)



Par Alain Bouithy



préservation des forêts et de reboisement bénéficiant d'une notation élevée ».

Le rapport de la Banque mondiale sur l'état et les tendances de la tarification du carbone vise à dresser un panorama actualisé des instruments de tarification du carbone existants et émergents dans le monde, y compris les initiatives internationales, nationales et infranationales, rappelle l'institution en ajoutant qu'il identifie les principaux développements relatifs à toutes les formes de tarification directe du carbone.

Ainsi, depuis plus de vingt ans, il « aide les décideurs politiques et le secteur privé à mieux comprendre l'évolution des marchés carbone et les perspectives qu'ils ouvrent », se réjouit Paschal Donohoe.

Pour rappel, l'un des axes de soutien de la Banque mondiale aux pays dans la réalisation de leurs objectifs de développement porte sur l'élargissement de l'accès aux financements rendus disponibles par les marchés du carbone, rappelle l'institution dans un communiqué.

Fassi Fihri : Le Maroc en passe de devenir un acteur "structurant" des chaînes de valeur internationales

Le Maroc n'est plus seulement un pays attractif. Il est en passe de devenir un acteur "structurant", organisant les chaînes de valeur, les corridors et les partenariats entre l'Afrique, l'Europe, l'Atlantique et le Sud global, a affirmé, mercredi à Rabat, le président de l'Institut Amadeus, Brahim Fassi Fihri.

Intervenant à l'ouverture de l'édition 2026 de la Global Growth Conference (GGC), placée sous le thème "Structurer la croissance, transformer l'incertitude en opportunité", il a indiqué que la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a doté le Maroc d'un cap clair visant à bâtir une économie compétitive et diversifiée, à faire de la stabilité institutionnelle un avantage stratégique, à transformer les infrastructures en outils de puissance et à inscrire l'émergence marocaine dans une logique de co-développement avec le continent africain.

Le président de l'Institut Amadeus a mis en exergue l'Initiative Royale pour l'Atlantique comme expression géoéconomique de cette vision, ajoutant qu'elle propose de faire de la façade atlantique africaine un espace d'intégration, de mobilité, d'énergie et de développement partagé, à même d'ouvrir aux pays du Sahel des perspectives de désenclavement et d'insertion dans les flux mondiaux,

rapporte la MAP.

"Le Maroc ne propose pas une centralité unilatérale, mais une centralité partagée, au service de l'Afrique, ouverte et structurante", a-t-il dit, notant que le Royaume a démontré qu'un pays du Sud pouvait se positionner dans les recompositions mondiales "avec méthode, ambition et souveraineté".

Sur le plan sectoriel, il a fait remarquer que le Maroc s'est imposé comme une plateforme industrielle crédible dans des secteurs diversifiés tels que l'automobile, l'aéronautique, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la logistique, le tourisme et la finance, tout en renforçant ses infrastructures portuaires, routières, énergétiques et numériques.

M. Fassi Fihri a, par ailleurs, affirmé que "l'Afrique ne manque pas de potentiel, mais souffre encore d'un déficit de structuration", appelant à transformer la fragmentation des chaînes de valeur en opportunités industrielles et la transition énergétique en levier de souveraineté productive.

Organisée à l'initiative de l'Institut Amadeus, la GGC 2026 réunit plus de 1.500 participants et visent à enrichir et consolider la Feuille de route de Rabat adoptée lors de l'édition 2025, en lui donnant une dimension plus opérationnelle.



Akhannouch Entre Vidéocratie et Démocratie



Par Abdelhamid Jmahri

Après des annonces publicitaires et une mise en scène digne d'une capsule cinématographique, la vidéo tant attendue a été dévoilée — celle dans laquelle Aziz Akhannouch, en sa qualité de Chef du gouvernement, expose son bilan « dans la gestion des affaires publiques ».

La première réflexion qui s'impose est la suivante : Aziz Akhannouch a réussi. Le Chef du gouvernement, lui, a échoué.

Aziz Akhannouch nous a offert une vidéo d'une facture irréprochable — il en a les moyens — une vidéo savamment mise en scène pour présenter son bilan. Le sujet, en soi, n'a rien d'inédit : c'est le même bilan, déjà présenté. Ce qui est inédit, c'est la forme. Il a choisi la vidéo, le podcast. Et ce faisant, il a accompli une mue étrange et révélatrice.

De sa propre initiative, il a glissé du statut de Chef du gouvernement — homme de discours, figure politique — à celui d'influenceur, de YouTubeur, dont la valeur se mesure désormais à l'aune de sa capacité à produire du contenu, à séduire par l'image, à conquérir les algorithmes. Il a choisi la vidéocratie.

La réalisation est soignée : le mouvement, la scénographie, tout semble maîtrisé. L'usage du dialecte marocain lui confère une aisance certaine, le délivrant des contraintes d'un registre formel. Il a troqué l'écrit contre l'écran, la rigueur de la page contre la fluidité de l'image.

Nul commentaire ici de la part de celui qui, comme moi, se trouble et bégaye dès que la lumière devient trop vive ou que l'ombre se fait trop pesante...

Cette vidéo succède à une présentation politique du même bilan — mais ce dont nous sommes témoins est une transformation bien plus profonde. Car nous ne débattons plus du bilan réel ni des résultats tangibles. Nous débattons de sa manière de communiquer. Le rêve suprême du technocrate expert : substituer à la défense d'un bilan concret la défense d'une performance communicationnelle.

Du résultat à la prestation. De la substance au spectacle.

Auparavant, Akhannouch avait présenté son bilan selon les règles d'un exercice politique qui le précède — né avec l'alternance consensuelle — et en conformité avec la Constitution, dont l'article 101 dispose que le Chef du gouvernement doit présenter un exposé devant le Parlement, à son initiative ou à la demande de l'une des deux Chambres.

Dans la version démocratique de la reddition des comptes, le Chef du gouvernement est soumis à un examen, confronté à la contradiction, tenu de fournir les éléments d'une responsabilité liée à l'obligation de rendre des comptes.

La vidéo, elle, est un tout autre monde. Nul ne viendra lui réclamer d'expliquer ses chiffres, de justifier ses statistiques, de confronter son discours à la réalité. Nul ne l'obligera à entendre une voix autre que la sienne.

La démocratie suppose le débat, l'échange, l'antagonisme des idées. La vidéocratie les efface. Il n'existe qu'une seule voix — la sienne — qui se répercute en écho complaisant, comme dans les murs carrelés d'un hammam.

La démocratie est constitutionnelle. La vidéo est extra-constitutionnelle. C'est une communication de podcast qui s'affranchit du temps constitutionnel pour s'inscrire dans le temps électoral, dans la logique de la propagande. Le constitutionnel étouffe le démocratique. Le vidéocrate sait qu'il est au-dessus de lui.

Je n'ai pas encore évoqué le fond — et pourtant, il s'y est rendu coupable d'un oubli d'une gravité singulière : en parlant du chantier de la protection sociale, il en a attribué l'entière paternité à son gouvernement, omettant de mentionner le véritable porteur du projet — conçu, structuré, planifié dans ses moindres détails financiers et calendaires près de sept mois avant l'entrée en fonctions du gouvernement (avril 2021), et solennellement signé à Fès, après que S.M le Roi en avait exposé les contours avec une précision minutieuse dans ses discours antérieurs.

Nous y reviendrons.

Le monde ne doit pas tourner le dos à la vaccination

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a permis d'éviter plus de 150 millions de décès, ce qui en fait l'un des moyens les plus fiables de réduire la mortalité infantile.

Dans un contexte de multitude des problèmes inextricables au niveau politique mondial, il est d'autant plus frustrant d'observer que la communauté internationale néglige bien souvent des questions urgentes qui pourraient être résolues. La vaccination, qui stagne à l'échelle planétaire après des décennies de progrès remarquables, constitue l'un de ces problèmes. Les dirigeants qui se réuniront dans les prochains jours à Genève dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé seront confrontés à un choix majeur : réaffirmer leur engagement en faveur de la vaccination des enfants, intervention de santé publique la plus efficace au monde, ou condamner plusieurs millions de jeunes à une existence de vulnérabilité accrue.

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a permis d'éviter plus de 150 millions de décès, ce qui en fait l'un des moyens les plus fiables de réduire la mortalité infantile. Selon la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, chaque dollar investi dans la vaccination au sein des pays à revenu faible et intermédiaire permet d'économiser 20 \$ en coûts de santé, en pertes de salaire et de productivité, et plus de 50 \$ si l'on tient compte de tous les avantages liés à une vie plus longue et en meilleure santé.

Si l'on devait concevoir une intervention de santé publique à partir de zéro, il serait très difficile de faire mieux que la vaccination. Or, le monde perd actuellement de vue les preuves incontestables de la capacité des vaccins à sauver des vies. Au sein des pays à revenu élevé dotés de systèmes de santé efficaces, le scepticisme concernant les vaccins a entraîné une baisse des taux de vaccination. Plus problématique encore, le financement de la santé mondiale s'est effondré, chutant de près de 40% par rapport à 2023. Plusieurs décennies de pro-

grès en matière de sécurité sanitaire mondiale sont désormais menacées, tout comme les fondements des avancées futures.

Les conséquences des coupes drastiques actuelles dans l'aide étrangère se font le plus cruellement sentir dans les régions fragiles et impactées par des conflits, où vit environ la moitié des 14 millions d'enfants n'ayant jamais été vaccinés, et au sein desquelles la couverture vaccinale est aujourd'hui au point mort, en particulier après les perturbations liées à la pandémie. Les enfants de ces régions ont trois fois plus de risques de mourir avant leur cinquième anniversaire que les enfants bénéficiant de contextes stables (et plus de dix fois plus de risques de mourir que les enfants de New York ou de Californie). Le fossé qui en résulte dans la couverture vaccinale crée par ailleurs des risques pour le monde en-

tier : plus de 70% des cas de maladies épidémiques trouvent désormais leur origine dans des contextes fragiles et touchés par des conflits.

Si le problème est évident, la solution l'est tout autant : investir dans la vaccination des enfants non couverts, en utilisant des modèles de distribution adaptés à ces environnements difficiles. Cette solution n'est pas nécessairement coûteuse. L'International Rescue Committee, dont je suis à la tête, a démontré grâce à son initiative Reaching Every Child in Humanitarian Settings (REACH) que, même dans des zones de conflit actif, l'administration d'une seule dose de vaccin à un enfant pouvait coûter moins de 2 \$.

Depuis 2022, l'initiative REACH (financée par Gavi, l'Alliance du vaccin) a distribué plus de 30 millions de doses de vaccins au Tchad,



Par David Miliband
Ancien ministre britannique des Affaires étrangères et Président du Comité international de secours



en Ethiopie, au Nigeria, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, vaccinant plus d'un million d'enfants auxquels jamais aucune dose n'avait été administrée. Ce modèle fonctionne, car il s'appuie sur des agents de santé communautaires ainsi que sur une coalition de partenaires locaux qui connaissent le terrain, et qui ont établi la confiance nécessaire pour atteindre et soigner les communautés isolées et mal desservies. Ces acteurs peuvent ainsi intervenir là où les gouvernements et les parties prenantes extérieures n'y parviennent pas.

Cette initiative à fort impact et à faible coût constitue une preuve supplémentaire du fait que le soutien aux agents de santé locaux, capables de parvenir jusqu'aux enfants «inaccessibles» par d'autres, offre aujourd'hui le meilleur rapport coût-efficacité sur le plan de la santé mondiale. Les financements de Gavi étant actuellement fragilisés, il est nécessaire que les dirigeants internationaux décident s'ils sont prêts à étendre ce modèle, et d'autres méthodes conçues de manière similaire, aux régions fragiles et touchées par des conflits.

Dans l'affirmative, il leur faut se concentrer sur deux priorités. Premièrement, les financements doivent s'appuyer sur des données probantes. Cela signifie cibler explicitement les communautés hors de portée des systèmes gouvernementaux, au sein desquelles se

concentrent les enfants qui n'ont jamais été vaccinés. Ces communautés doivent être considérées comme une priorité de financement distincte et absolue, destinataire de fonds soutenus sur plusieurs années, lesquels doivent s'accompagner de comptes rendus s'agissant des résultats. Le succès peut et doit être mesuré par le nombre d'enfants vaccinés, et pour quel coût.

Deuxièmement, il est nécessaire que les dirigeants internationaux financent le modèle, et pas seule-

ment les doses de vaccin. Pour rendre la vaccination possible dans les zones les plus difficiles d'accès, il convient d'investir dans les canaux de distribution locaux. Ces groupes, souvent composés de partenaires de la société civile, constituent l'épine dorsale des efforts de vaccination du dernier kilomètre, au sein des zones marquées par les conflits et les catastrophes.

Nous avons le devoir moral et économique d'agir. La distribution

de vaccins aux communautés qui comptent le plus grand nombre d'enfants jamais vaccinés ne constitue pas une initiative marginale, mais l'un des investissements qui donnent lieu aux plus formidables rendements en matière de santé mondiale. Les dirigeants politiques doivent être clairs quant au choix qui se présente à eux : protéger des millions de vies pour un coût modeste, ou assumer pendant des années les conséquences humaines de l'inaction. ■



AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT

DIVERS PRODUITS SAFI

AL OMRANE Marrakech-Safi met en vente à guichet ouvert, à partir du 25 Mai 2026, divers produits à la région de SAFI, suivant le tableau ci-après :



LOCALITE	PROJET	TYPE DE PRODUIT	NBRE DE PRODUITS	SUP EN M²	PRIX TOTAL EN DHS
SAFI	BORJ NADOR SECTEUR 1	LOT EN R+2 A RDC HABITAT	1	96	345 600
		LOT EN R+3 A RDC COMMERCIAL	1	246	442 800
	SABLE D'OR 3TR	LOGEMENT INDIVIDUEL SEMI-FINIES	1	84	305 760
	HAY MOHAMMADI SECTEUR 2	LOT EN R+4 A RDC COMMERCIAL	1	320	2 080 000

Les personnes intéressées sont invitées à consulter la plateforme d'aide à l'acquisition du Groupe ou à s'adresser à l'une de nos agences commerciales :

*Agence SAFI EL YOUSOUFIA

Avenue Mohamed V-Ville Nouvelle
Tél : 05 24 61 27 18

*Agence MARRAKECH
Place 16 novembre-Gueliz-
Marrakech
Tél : 05 24 43 06 10

Nos agences commerciales
sont ouvertes du lundi au samedi

080 100 15 16
PREMIER SERVICE COMMUNICATION LOCALE

Al Omrane Marrakech-Safi Bd Med V. place du 16 novembre-Gueliz-Marrakech Tél: 05 24 33 97 20 /
Fax : 05 24 44 62 18 - Al Omrane Marrakech est une filiale du Groupe Al Omrane.

اكتشفوا مشاريعنا في جميع جهات
المملكة عبر المنصة الإلكترونية
www.alomrane.gov.ma



Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

CHAMPI- GNON	ASSUJET- TI		BOUCLIER FIN D'ANNÉE	ROMAINS	CAUSE DE FIÈVRE		BALAI	AMI DÉVOUÉ		MUSE DE L'ASTRO- NOMIE	PARTIE DU CORPS
LIT MAROCAIN					COPAIN	VOUS COUPE LE SOUFFLE		DIX SUR DIX MAGIC- IENNE			
		DEMI- SOLDE	EN VITESSE	COULÉE DE LAVE			FLAGRANT DÉLIT EN HÂTE				
PIGE TABAC									NICKEL LETTRES DE BARNES		
PINGRE ÉCRIVAIN ALGÉRIEN				REMPLA- CEMENT GRECQUE							
			LETTRES DE LONDRES		FEMME GENDAR- ME		FAIRE SES ADIEUX	VENUE AU MONDE RÉCUSA			
FARIBOLE										MOLLA- SSON	
				OVATION		FORME D'AVOIR			EN CATIMINI		
LIASON INCORRE- CTE CRACK			ARDENT								ORIENT
PROLON- GERIONS		LITHIUM	COULÉE DE LAVE PRÊTE- NOM			PRÉPOS- ITION		À LA MODE	CARDIN- AUX EN BOIS		
UN ALLEMAND				PRONOM INDÉFINI			NON RUSSE				

Solution mots flechés d'hier

DÉBÂSÉ	P	COURAGE NAZI	FOU	VACHE SANS CORNES	CARDIN ALIX	ALUMIN IUM	A	QUOTE- PART	SOLDE	P	GRANDE POMPE
DES	S	A	O	U	L	E	A	T			
US	I	N	E		LE MAL AÎNÉ	PEU DE BÊTE PIGE	C	U	I	R	
O	R		N	G	FEU ROUGE		M	A	O		
E	P	O	U	V	A	N	T	E			
U		S			EN BOSNIE	RÉTROG- RADE	A				
U	S				DESTIN BÂTEUR		S	O	R	T	
E	N	G	O	N	C	E					
A	R	G			ARRÊT MAZOUT		H	A	L	T	
S											
S											
R	H				ADJUS FORME PIÈCE	LETTRES DE DÉGAS	B				
E	T	E			ÉMENT		E	M	E	R	I
N	E	E					L	E	G	E	R

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Secrétaire général
adjoint
Mehdi Ouassat

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Mohamed Jaoudi Kanabi
Wafaa Mejdoubi
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi
Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriam Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Libération
Quotidien (6/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines
2000 exemplaires imprimés

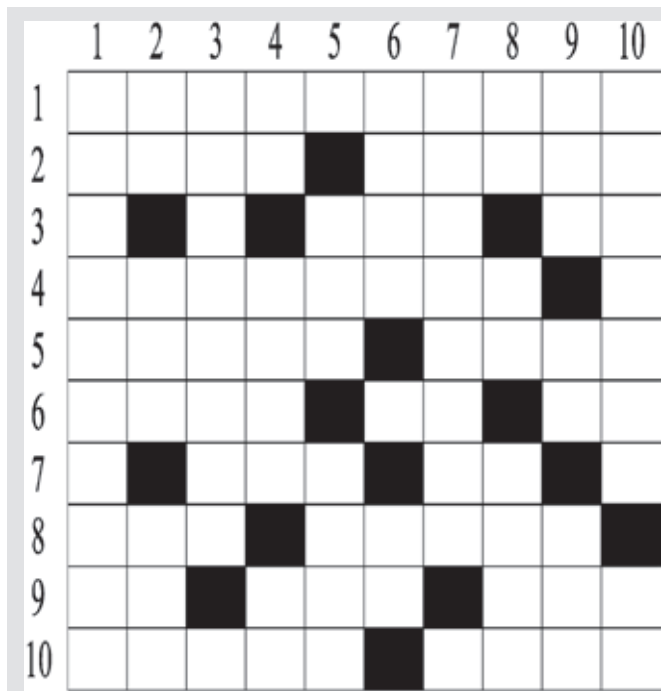
Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Variation du niveau des mers
- 2- Déchet azoté – Il va au pas
- 3- Lopin – Ile de France
- 4- Sans borne
- 5- Royaume d'Europe – Essor
- 6- Chef – Tête de liste – Vieux do
- 7- Suit bis – Font le dol
- 8- Relatif – Habituel
- 9- Bu, dans un sens – Décédé – Ville serbe
- 10- Matheux suisse - Déduite

VERTICALEMENT

- 1- Science de la découverte
- 2- Vieille cité – Décodée – Roi vil et cruel
- 3- Siège d'accusé
- 4- Règle – Pensée – Fer
- 5- Esprit – Regimber
- 6- Asséché – Plus secret
- 7- Pas vaste
- 8- Affirmatif – Le andalou – L'absent
- 9- Plan d'eau – Contracté – Elle reste au fond
- 10- Fourbu - Sélénium

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

3				5	8			
							8	
2		6	4	7		3		5
4						5		3
5	6	7	2		3	4	9	1
9		1						6
7		3		2	5	1		8
	4							
			8	3				9

Moyen

4	8		2					
			6				9	1
			1	3		5		8
						6	5	
	4	5				3	1	
	1	7						
3		4		6	1			
5	6				7			
				2		4	6	

Difficile

	5	3	7					
9				5	1			7
				3		6		
	7	5			4			2
	6						9	
8			6			5	7	
		2		8				
7			1	9				6
					7	9	3	

Expert

4								
	2	7	9	4	5			
	3	8	1					
	4					1		3
			8		1			
5		6						9
					8	4	5	
				5	9	7	2	8
								6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	3	7	6	2	4	8	9	5
6	4	2	8	9	5	1	7	3
9	5	8	3	7	1	4	2	6
4	6	5	2	3	9	7	8	1
3	7	9	1	8	6	5	4	2
2	8	1	4	5	7	3	6	9
7	2	6	5	4	3	9	1	8
8	9	3	7	1	2	6	5	4
5	1	4	9	6	8	2	3	7

Moyen

1	3	4	9	7	2	5	8	6
8	9	5	4	3	6	7	1	2
2	7	6	8	1	5	9	4	3
5	6	2	7	4	8	3	9	1
7	4	3	1	6	9	8	2	5
9	1	8	2	5	3	6	7	4
4	5	7	6	9	1	2	3	8
6	2	1	3	8	7	4	5	9
3	8	9	5	2	4	1	6	7

Difficile

3	5	2	9	1	4	6	8	7
8	9	4	7	3	6	5	1	2
6	7	1	5	2	8	9	3	4
5	6	8	2	9	1	7	4	3
4	1	7	3	6	5	2	9	8
9	2	3	4	8	7	1	5	6
7	3	5	1	4	2	8	6	9
1	8	9	6	7	3	4	2	5
2	4	6	8	5	9	3	7	1

Expert

8	3	9	2	7	1	4	6	5
1	6	7	4	5	8	3	9	2
2	4	5	6	9	3	1	8	7
3	7	2	9	1	6	8	5	4
4	8	1	3	2	5	6	7	9
9	5	6	7	8	4	2	1	3
5	1	3	8	4	9	7	2	6
6	2	8	5	3	7	9	4	1
7	9	4	1	6	2	5	3	8

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi
Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 26/S/2026 en Lot Unique

Le 02/06/2026 à 10 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »

à majoration » En Lot Unique pour :
Objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE TROIS (3) ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI, AREF MARRAKECH SAFI AUX COMMUNES TERRITORIALES : (3) EL GHIATE, PROVINCE DE SAFI REGIN M/S
Estimation : 475 732,20 DHS TTC (QUATRE CENT SOIXANTE QUINZE MILLE SEPT CENT TRENTE DEUX DIRHAMS, 20 CENTIMES TTC)
Cautionnement provisoire : 7 000,00 SEPT MILLE DIRHAMS
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marches-publics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation
N° 3482/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi
Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 27/S/2026 en Lot Unique

Le 02/06/2026 à 11 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »

à majoration » En Lot Unique pour :
• Objet: TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE CINQ (5) ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI, AREF MARRAKECH SAFI AUX COMMUNES TERRITORIALES: (2) LAAMAMRA – (2) NAGGA – (1) LAMRASLA, PROVINCE DE SAFI REGIN M/S
• Estimation: 747 769,20 dhs TTC(Sept Cent Quarante Sept Mille Sept Cent Soixante Neuf Dirhams, 20 Centimes TTC)
• Cautionnement provisoire: 12 000,00 DOUZE MILLE
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marches-publics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation
N° 3483/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 28/S/2026 en Lot Unique

Le 02/06/2026 à 12 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » En Lot Unique pour :

Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement de (04) quatre établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Safi, AREF M/S a la commune territoriale de Safi, province de Safi région M/S.	10 000,00 (Dix Mille Dirhams)	632 466,00 (Six Cent Trente Deux Mille Quatre Cent Soixante Six Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 3484/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 30/S/2026 en Lot Unique

Le 03/06/2026 à 11 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » En Lot Unique pour :

Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement de (05) cinq établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Safi, AREF m/s a la commune territoriale Hra, province de Safi région m/s.	13 000,00 (Treize Mille Dirhams)	879 849,60 (Huit Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent Quarante Neuf Dirhams, 60 Centimes TTC)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 3486/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 29/S/2026 en Lot Unique

Le 03/06/2026 à 10:00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » En Lot Unique pour :

Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement de (05) cinq établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Safi, AREF m/s a la commune territoriale El Bédouza et Ayir, province de Safi région m/s	13 000,00 (Treize Mille Dirhams)	885 651,60 (Huit Cent Quatre Vingt Cinq Mille Six Cent Cinquante Un Dirhams, 60 Centimes TTC)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 3485/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appels d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° 31/S/2026 en Lot Unique

Le 03/06/2026 à 12 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » En Lot Unique pour :

Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement de (04) quatre établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Safi, AREF m/s a la commune territoriale de Moul El Bergui, province de Safi région m/s.	13 000,00 (Treize Mille Dirhams)	851 454,00 (Huit Cent Cinquante Un Mille Quatre Cent Cinquante Quatre Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargées du budget n°1692-23 du hijra 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 3487/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني مقل خنيفرة
إقليم خريبكة
جماعة وادي زم
مصلحة الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المنافع والمضار

إن السيد رئيس مجلس جماعة وادي زم

- بناء على قانون التنظيمي رقم 113-14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق ل 07 يوليوز 2015 خاصة المادة 100 والمادة 103 منه.
- بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1332 (25 غشت 1914) المتعلق بملكية المؤسسات الوطنية المشوشة أو الخطيرة وكذا الظاهر التي غيرته و أعمته .
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 جمادى الثانية 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه ترتيب المؤسسات المزعجة الغير الملائمة والخطيرة كما تم تغييره وتتميمه .
- وذلك لهما لطلب المؤرخ في : 2026/04/30
- و الذي تقدمت) به المصطفى محمد
للحصول على رخصة : تحمل السيارات فقط
- بالعدل الكائن : تحت مراكش

يقرر :

الفصل الأول : أن يتنازل لكشف عن المنافع والمضار مدته 15 يوما سيعتد ابتداء من تاريخ استكمال الملف من طرف صاحب الطلب الفصل الثاني: يوضع سجل البحث ب جماعة وادي زم ، مصلحة الرخص حيث يمكن للمصوم تسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال أوقات العمل الرسمية.

N° 3488/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني مقل خنيفرة
إقليم خريبكة
جماعة وادي زم
مصلحة الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المنافع والمضار

إن السيد رئيس مجلس جماعة وادي زم

- بناء على قانون التنظيمي رقم 113-14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق ل 07 يوليوز 2015 خاصة المادة 100 والمادة 103 منه.
- بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1332 (25 غشت 1914) المتعلق بملكية المؤسسات الوطنية المشوشة أو الخطيرة وكذا الظاهر التي غيرته و أعمته .
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 جمادى الثانية 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه ترتيب المؤسسات المزعجة الغير الملائمة والخطيرة كما تم تغييره وتتميمه .
- وذلك لهما لطلب المؤرخ في : 2026/05/13
- و الذي تقدمت) به المصطفى
للحصول على رخصة : بيع المنتجات الخشبية
- بالعدل الكائن : 24 تدرلة بلمير

يقرر :

الفصل الأول : أن يتنازل لكشف عن المنافع والمضار مدته 15 يوما سيعتد ابتداء من تاريخ استكمال الملف من طرف صاحب الطلب الفصل الثاني: يوضع سجل البحث ب جماعة وادي زم ، مصلحة الرخص حيث يمكن للمصوم تسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال أوقات العمل الرسمية.

N° 3489/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUANNT
COMMUNE D'AOULOZ

Avis de dépôt

Le Président de la commune d'Aoulouz Province de Taroudant annonce au public que le projet du plan d'aménagement de la commune d'Aoulouz ainsi que son règlement est déposé au siège de la commune pour enquête publique pendant une durée d'un mois, du 01 Juin 2026 au 30 Juin 2026 ;

Et qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public auprès du service d'urbanisme au siège de la commune afin d'y inclure leurs observations durant les heures de travail administratif.

N° 3205/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 08/2026/SDR

Le 17/06/2026 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°08/2026/SDR : travaux d'exécution du programme de l'éclairage publics durable selon les principes de l'efficacité d'énergétique au niveau des communes relevant de la préfecture Oujda-Angad (complément)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 26000.00 DH (vingt-six mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 783 992.00 DH TTC (Un million sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-douze dirhams.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des article 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
J	4	J4

Dépôt prospectus, notices exigées par le dossier d'appel d'offres prévues au RC (ARTICLE 06) doivent être déposés au siège de la société de Développement Régional Oriental Service S.A Sis au Boulevard Derfoufi N° 34 (Ex Siège Banque Populaire) au plus tard le jour ouvrable précède la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 3490/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A

AVIS D'APPEL OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 09/2026/SDR

Le 18 juin 2026 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 09/2026/SDR :

Complément de réalisation des équipements hydromécaniques et électromécanique du barrage Bellassoued a la commune territoriale Mesfeki dans la préfecture d'Oujda-Angad

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 500.00 DHS (Cinq mille cinq cents dirhams.)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 372 000.00 DHS dirhams TTC (Trois cent soixante-douze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles, 37,41,42 et 43 du décret N°2-22-431 du 15chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
I	4	I3, I4

N° 3491/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset

AVIS DE MODIFICATION ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 06/2026/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 06/2026/KH relatif aux Travaux de dédoublement de la route provinciale n° 4301 du PK 33+400 au PK 52+500 sur 19,1 Km - Province de Khémisset est reportée pour le 09/06/2026 à 10h00 au lieu du 04/06/2026 à 10h00 et a subi des rectifications au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage et qui est devenue : 252 235 410,00 dhs (Deux cent cinquante deux million deux cent trente cinq mille quatre cent dix Dirhams)

La visite des lieux est reportée pour le 02/06/2026 à 10h00 au lieu du 25/05/2026 à 10h00

Le DAO rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

N° 3492/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset

AVIS DE MODIFICATION ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 07/2026/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 07/2026/KH relatif aux Travaux de dédoublement de la route provinciale n° 4301 du PK 52+500 au PK 73+400 sur 20,7 Km - Province de est reportée pour le 09/06/2026 à 11h00 au lieu du 04/06/2026 à 11h00 et a subi des rectifications au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage et qui est devenue : 190 596 811,20 dhs (cent quatre vingt dix million cinq cent quatre vingt seize mille huit cent onze Dirhams vingt cts)

La visite des lieux est reportée pour le 02/06/2026 à 10h30 au lieu du 25/05/2026 à 10h30

Le DAO rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

N° 3493/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
المديرية الجهوية لثقافة فاس مكناس
المديرية الإقليمية بوجان

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX N° 04/2026/DPMJCCB

Le Directeur Provincial de Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la

Communication - département de la Jeunesse - de Boulemane déclare que l'avis d'appel d'offre

N°4/2026/DPMJCCB, relatif au : Travaux d'aménagement du terrain relevant du centre éducatif de Boulemane

publié sur le journal « LIBÉRATION » le 07/05/2026, a été reporté Suite aux observations

formulées par les sociétés comme suit :

la nouvelle date d'ouverture des plis est le 11/06/2026 à 12 :00 au lieu de 25/05/2026 à 12 :00.

Le reste sans modifications.

N° 3494/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITÉ MOHAMED PREMIER
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° 01/2026/FMPO

Le 02/06/2026 à 11h00min il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°01/2026/FMPO du 02/06/2026 à 11h00min pour : Achat de matériel informatique pour l'unité d'innovation technologique et d'intelligence artificielle en santé de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en deux lots.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des matériels informatiques établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot 1 : 570 000,00 Dhs TTC (Cinq cent soixante-dix mille dirhams toutes taxes comprises) ;

Lot 2 : 363 600,00 Dhs TTC (Trois cent soixante-trois mille six cents dirhams toutes taxes comprises) ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot 1 : 11 000,00Dhs (Onze mille dirhams);

Lot 2 : 7 000,00Dhs (Sept mille dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 37 et 135 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit :

- Dans le bureau des affaires financières de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du Règlement de Consultation.

N° 3495/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
PACHALIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE
SERVICE TECHNIQUE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT – APPEL D'OFFRES NATIONAL -RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AUX CITES TIMILITE ET ASSOUL COMMUNE TALIOUINE –PROVINCE TAROUJANT

Le Mardi 16 Juin 2026, il sera procédé à la salle des réunions de la commune De Taliouine Province de Taroudant l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix – appel d'offres national- suivant:

N°d'appel d'offre	Objet	Le cout estimatif	Cautionnement provisoire en DH	Heure d'ouverture des plis
01/C.Tal /2026	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AUX CITES TIMILITE ET ASSOUL COMMUNE TALIOUINE –PROVINCE TAROUJANT.	1 012 782.00 Dhs	20255.84 dhs	11 heures du matin

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Ou retiré du service technique relevant de la Commune de Taliouine.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt ou le retrait des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 35 décret 2.22.431 relatif aux marchés publics.

LES CONCURENDS DOIVENT DEPOSER LEURS DOSSIERS PAR VOIE ELECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS ACCESSIBLE A L'ADRESSE www.marchespublics.gov.ma

Peuvent aussi :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune de Taliouine.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3496/PA



Direction Régionale Casablanca-Settat
Direction Provinciale Settat

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°:03/D/P/J/S/2026 DU 11/06/2026
A DIX HEURES (10H) DU MATIN

Il est porté à la connaissance du public concerné par l'appel d'offres n° : 03/D/P/J/S/2026 publié aux journaux Libération n° : 10809 du 19/05/2026 et Alittihad Aichtiraki n° : 14331 du 19/05/2026 et dossier d'appel d'offre publié au portail marocain des marchés publics en date du 19/05/2026 à 19 h 41 mn , relatif au contrôle technique et suivi des travaux de construction d'un centre d'accueil des jeunes a la commune Settat province Settat , est modifié au niveau de l'estimation des couts de la prestation publié sur l'avis en langue française . Lire 100.000.00 TTC (Cent mille dirhams toutes taxes comprises) . Au lieu de 100.000.00 dh (Cent mille dirhams).

Le reste est sans changement

N° 3497/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, ET DE LA LOGISTIQUE DE CASABLANCA SETTAT

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSILMANE
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

Objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 298+156 au PK 315+500 -Province de Benslimane-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° BS/07/2026/CFR
OUVERTURE DES PLIS LE 16/06/2026.

Le **16/06/2026 à 11 h** ; il sera procédé dans les bureaux de la Caisse pour le Financement des Route à Rabat, sis au N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Bitouri, Souissi -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix pour la réalisation prestations suivantes :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 298+156 au PK 315+500 -Province de Benslimane-

Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement routier, représentée par son Directeur.

Le Maître d'Ouvrage Délégué est le Ministère de l'Equipeement et de l'Eau, représenté par la Direction Générale des Routes, la Direction Régionale de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique de Casablanca Settata et Direction Provinciale de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique DE BENSILMANE représentées par leurs directeurs.

La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés à la Direction Provinciale de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique DE BENSILMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : **Cinquante mille (50 000,00 DH)** dirhams Il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier, et dématérialisé.

L'estimation du coût des prestations établie par la Direction Provinciale de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique DE BENSILMANE est fixée à la somme de : **(2 842 272,00 dhs) (Deux millions huit cent quarante-deux mille deux cent soixante-douze dirhams TTC) .**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent Obligatoirement déposer leurs plis, par voie électronique dans le portail des marchés de l'Etat.

N° 3498/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Boulemane
Caïdat d'ELMERS
Commune d'ELMERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 01/C.T. E / 2026
(Séance publique)

Le 04/06/2026 à 11 H00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'ELMERS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix simplifié ayant pour objet : **Travaux d'aménagement et de revêtement en bicouche des pistes au douar Oumjniba (Ait Abdellah- Ait rahou oumohammed).**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6500,00 DHS (SIX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS, 00 CTS)**

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : **350000,00 DHS (TROIS CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS, 00 CTS)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3499/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Région de Fès - Meknès
Préfecture Meknès
Conseil de La Préfecture De Meknès

Avis de dépôt et de publication du projet d'expropriation
pour cause d'utilité publique.

Le public est informé qu'en application de la loi n° 7-81 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire, il sera procédé au dépôt du projet d'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles de terrains nécessaires à la réalisation des travaux du tracé des voies pour la réalisation de la route reliant Ouislane à la route nationale n°13 sur une longueur de 14 km dans la Préfecture de Meknès, située sur les territoires des Communes de Dkhissa, ainsi que l'acte de cessibilité relatif à l'expropriation des parcelles nécessaires à cette fin.

L'utilité publique de ce projet a été déclarée par décision du Président de la Préfecture de Meknès, publié au Bulletin Officiel n° 5918 du Premier Avril 2025.

Le plan parcellaire ainsi que la liste des propriétaires présumés des biens immobiliers concernés seront déposés pendant un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication du présent avis à :

- Siège de la Commune de Dkhissa ;

- Siège de la Commune de Ouislane.

Les intéressés peuvent prendre connaissance dudit plan et formuler leurs observations ou oppositions sur le registre ouvert à cet effet, ou adresser par lettre recommandée avec accusé de réception à Messieurs les Présidents des Communes susmentionnées, dans le délai imparti de deux mois.

A l'expiration de ce délai de deux mois, aucune réclamation ou opposition ne sera prise en considération par l'administration.

Pour avis et publicité réglementaire.

N° 3500/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
MÉDIOUNA
COMMUNE SIDI HAJJAJ
OUED HASSAR
DIRECTION DES
SERVICES DE LA
COMMUNE
SERVCE TECHNIQUE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°01/2026/CSOH
Le 02/06/2026 à 11 Heures,
il sera procédé, dans le bureau
de la direction des services
sis à la commune de
Sidi Hajjaj Oued Hassar, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert simplifié
sur offres des prix n°01/2026/CSOH,
pour :
ACHAT DES BENNÉS ET
BACS A ORDURES POUR
LE COMPTE DE LA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ
OUED HASSAR. (En lot unique)
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse

: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 020 000.00
DH TTC (UN MILLION
VINGT MILLE DIRHAMS
TTC)
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 20
000.00 DHS (vingt-mille
Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à
34 du décret n°2-22-431 du
15 Chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics relatifs aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°5 du règlement
de consultation.
N° 3509/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
06/2026
Le 16/06/2026 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bureaux
de Madame la Directrice
Provinciale de l'Équipement,
du Transport, de la Logistique
de Casablanca sis à Bd Anoual
Derb Ghallef Casablanca 20102
BP 1774 à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n° 06/2026 du 16/06/2026
pour :
Réalisation des essais de
contrôle des Travaux de
renforcement de la RR 320 Du
PK 86+850 au PK 90+450
(De l'ex PK 23+000 à l'exPK
19+400) -Province de Nouaceur-
-le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des

prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 254 220,00
TTC (Deux cent cinquante-
quatre mille deux cent vingt
dirhams toutes taxes
comprises)
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Cinq
mille Dirhams (5 000,00
DHS).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à
34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de Consultation.
N° 3510/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Salé
Division de l'Urbanisme et
de l'Environnement
Service de gestion des
risques naturelles
ARRETE GUBERNATORIAL
N° 185 EN DATE DU
20 Mai 2026
ORDONNANT L'OUVERTURE
D'UNE ENQUETE
PUBLIQUE RELATIVE A
L'ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT DU
PROJET DE CREATION DE
LA TRANSFORMATION
400/225 KV AU POSTE
EXISTANT DE SEHOUL ET
DES LIGNES DE RACCORDEMENT
PAR L'OFFICE
NATIONAL DE L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE
-BRANCHE
ELECTRICITE
En vertu de l'arrêté émis par
le Gouverneur de la Préfecture
Salé sous le N°185 du
20/05/2026.
Il sera procédé à la

commune territoriale Se-
houli, à l'ouverture d'une
enquête publique durant 20
jours à partir du Mardi 09
juin 2026 au sujet de l'étude
d'impact sur l'environnement
du projet de création de la
transformation 400/225 kV
au poste existant de Sehouli
et des lignes de raccordement,
ce projet sera développé par
l'Office National de l'Electricité
et de l'Eau potable -branche
Electricité.
Le dossier de l'enquête
publique est déposé avec l'arrêté
Gubernatorial ainsi que le
registre mis à la disposition
du public en vue d'y
consigner les observations et
les suggestions relatives au
projet au siège de la
commune territoriale Sehouli
pendant 15 jours avant l'ouverture
de l'enquête publique et 20
jours, la période de l'enquête
publique.
N° 3511/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدخلة وادي الذهب
عمالة القنيطرة
دائرة العركوب
جماعة العركوب

إعلان عن فتح بحث على لمشروع تصميم التهيئة القطاع الشمالي لمدينة الدخلة
قطاع (Eng)

ينري رئيس المجلس الجماعي للعركوب إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة
القطاعي للقطاع الشمالي لمدينة الدخلة قطاع (Eng) وضابطته سيتم إيداعه بمقر
الجماعة خلال الفترة الممتدة من 26.05.2026 إلى 26.06.2026. ولما وسجلا
للملاحظات سيوضعان في متناول العموم بنفس المقر وأوقات العمل الرسمية.

N° 3505/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° 17/AOO/DPJR/ANP/2026
SEANCE PUBLIQUE

Le 16 Juin 2026 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et
Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans
les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes
de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :
4 350 000, 00 DHS HT soit en lettres **Quatre Millions Trois Cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **80 000,00 DHS (Quatre Vingt Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des
marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :
- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la
ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux
marchés publics ;
- Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **11/06/2026**
à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification
des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

SECTEUR: C	QUALIFICATION: C3	CLASSE: 4
SECTEUR: I	QUALIFICATION: I8	CLASSE: 3

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et
Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés - au km 22 route de Oualidia - El Jadida -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82 - Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05 29 05 99 49 / 06 20 69 51 82 / 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 3506/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 58/EXP/2026
(Séance publique)

Le 19/06/2026 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix suivants : l'acquisition des denrées
alimentaires destinées aux élèves boursiers résidents à l'institut ABOU ABBASS SABTI des aveugles et aux DOURS
TALIB et TALIBA relevant de la province de Marrakech en 3 lots séparés :

- Lot 1 : viande des volailles, œufs, viande rouge et poissons frais ;
- Lot 2 : épicerie et conserves ;
- Lot 3 : légumes et fruits frais ;

Le cautionnement provisoire et les estimations sont fixés comme suit :

Lot N°	Caution Provisoire (en dhs)	L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)	
		Minimale	Maximale
01	31000.00 (trente et un mille Dirhams)	1 009 440.00 (un million neuf mille quatre cent quarante dirhams)	1 682 400.00 (un million six cent quatre-vingt-deux mille quatre cents dirhams)
02	21000.00 (vingt et un mille Dirhams)	658 642.31 (six cent cinquante-huit mille quarante-deux dirhams trente et un centimes)	1 096 737.18 (un million quatre- vingt-seize mille sept cent trente-sept dirhams dix-huit centimes)
03	12000.00 (douze Mille Dirhams)	375 609.30 (trois cent soixante-quinze mille six cent neuf dirhams trente centimes)	626 615.50 (six cent vingt-six mille quinze dirhams cinquante centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires
administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail
des marchés de l'État « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique
conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3507/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE CHETOUKA AIT BAJEA
CERCLE BEOUGRA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°05/2026

Le Jeudi 18 Juin 2026 A 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la
commune de Oued Essafa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres
des prix N° 05/2026 du 18/06/2026 pour :

**REALISATION DE DEUX FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AUX DOUARS AIT
IZEM ET TALBORJT A LA COMMUNE OUED ESSAFA PROVINCE CHETOUKA AIT BAJEA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Marchés et Travaux, à
la Commune Oued Essafa ou le télécharger à partir du portail des marchés publics accessible à
l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme De **828.000,00 dhs TTC** (HUIT CENT VINGT HUIT MILLE DIRHAMS)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **15 000,00 dhs** (QUINZE MILLE
DIRHAMS).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444
(8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija
1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs
aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail
des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent Fournir le certificat de qualification et de classification selon le tableau
suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
H (Sondage Géotechnique Et Forages Hydrogéologique)	4	H3 (Forages Hydrogéologique profond (≥ 200m))

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de
Consultation.

N° 3508/PA

M70 TRANS
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉE
UNIQUE AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : GROUPE
ATTAKADDOUM GH2-17,
2ème ETAGE SID
1 BERNOUSSI
CASABLANCA
CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte SSP en date du 05 Mai 2026, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : M70 TRANS
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Objet : Transport de marchandises
Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHS chacune toutes attribuées Madame Soukaina JEBHAOU.
Siege Social : Groupe Attakaddoum Gh2-17, 2ème Etage Sidi Bernoussi Casablanca
Gérante : Madame Soukaina JEBHAOUI nommé pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/05/2026 S/N 1025522 RC : 730691.

N° 3514/PA

FIDUCIAIRE
FIDULATIMO

Tél.Fax : 0522 72 43 43
"BRENDA CAR" S.A.R.L
Au Capital de 500.000 DH
Siège Social : 5 I Lotissement I Al Qods Magasin
N° 03 Rue 19 Sidi Bernoussi Casablanca
RC : Casablanca N° 543877 I/ Au terme d'un acte SSP en date du 02/01/2026 à Casablanca, la société "BRENDA CAR" SARL a décidé ce qui suit :
1- Cession des parts : M. Redouane EL GHARAOUI cède 416 parts de 100dhs chacune à M. Aymane MOUSSAID et 417 parts de 100dhs chacune à M. Ismail HAKMI.
2- Nouvelle répartition du capital :
- 1667 parts de M. Redouane EL GHARAOUI.
- 1667 parts de M. Aymane MOUSSAID.
- 1666 parts de M. Ismail HAKMI.
3- GERANCE (DEMISSION ET NOMINATION)
L'assemblée générale accepte la démission de Mme Oumaima NASSIR et nome Monsieur Redouane EL GHARAOUI comme gérant, il exerce la gérance sans limitation de durée pour agir au nom de la société.

4-Signature sociale : M. Redouane EL GHARAOUI ou M. Aymane MOUSSAID.
5- Rétablissement des Statuts.
II/ Dépôt au Greffe : a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/05/2026 sous le N° 1025976.

N° 3515/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°10 /BG/2026
Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs
Le 18 / 06 / 2026 à 10 H,
il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/BG/2026 du 18 / 06 / 2026 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS SUIVANTS :
-2ème, 3ème et 5ème ANNEXES ADMINISTRATIVES A LA VILLE DE KHOURIBGA
-PACHALIK BOUJNIBA
-CAIDAT OULED AZ-ZOUZ
-CAIDAT OULED ABDOUNE
- PROVINCE DE KHOURIBGA -
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marchéspublics.gov.ma
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois cent soixante-trois mille huit cent cinquante-huit dirham TTC (363 858,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à : SEPT MILLE DIRHAMS (7 000,00 dhs)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux mar-

chés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics ww.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation
N° 3516/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°11/BG/2026
Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs
Le 18/ 06 / 2026 à 11 H,
il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 11/BG/2026 du 18 / 06 / 2026 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DE BATIMENT ADMINISTRATIF DES FORCES AUXILIAIRES LAGFAF
- PROVINCE DE KHOURIBGA -
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marchéspublics.gov.ma
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cent quarante mille neuf cent quatre-vingt-huit dirham TTC (140 988,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à : DEUX MILLE DIRHAMS (2000,00 dhs)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux mar-

chés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics ww.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation
N° 3517/PA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation
N° 3517/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
12/BG/2026
Le 19/ 06 / 2026 à 10 h,
il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 12/BG/2026 du 19 / 06 / 2026 pour :
REALISATION DES
ETUDES TECHNIQUES ET
SUIVI DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU
BATIMENT ADMINISTRATIF (SIEGE DE LA PROVINCE)
- PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marchéspublics.gov.ma
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams TTC (84 000,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille Six Cent Dirhams (1600,00 dh)
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par

voie de soumission électronique via le portail des marchés publics
www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 3518/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUANT
CERCLE TAROUANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE D'IMOU-LASS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°01/IM/2026
Le 15-06-2026 à 10 Heures,
il sera procédé dans le bureau de président aux bureaux de la commune d'Imoullass a Hay agafay Taroudannt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°01/IM/2026 pour objet :
Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable des douars IKHOUDAMNE ET IMOULASS C.T IMOULASS PROVINCE DE TAROUANT
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchéspublics.gov.ma).
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : (576 000,00 dhs) Cinq cent soixante-seize mille dirhams Toutes Taxes Comprises.
Le cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 DH (Dix mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du Règlement de Consultation.
N° 3519/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
TAROUANT
CT IMOULASS
ASSOCIATION TASSYIR
MADRASSA ATIKA
ALJAD MENTGA
COMMUNE IMOULASS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°01/2026
Le 14/06/2026 à 11 Heures.
Il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT Imoullass sis à CT Imoullass province de Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 01/2026 du 14/06/2026 pour :
Travaux de construction de l'école d'enseignement traditionnel Al Jad au centre de la C.T. Imoullass, Province de Taroudannt (2ème tranche).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de l'association TASSYIR MADRASSA ATIKA ALJAD MENTGA COMMUNE IMOULASS.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cent mille (600 000,00) dirhams.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille (10 000,00) en dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.
N° 3520/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
17/AON/DPSR-ANP/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 16/06/2026 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, relatif aux :

FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE SURETE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 000,00 SIX MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **422 400,00 TTC**
QUATRE CENT VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une note des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **16/06/2026 à 11h00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour le dossier technique tel, que prévu par le règlement de la consultation, il faut fournir :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Énergie :

SECTEUR : K QUALIFICATION : K.5 CLASSE : 4
ET SECTEUR : K QUALIFICATION : K.6 CLASSE : 4

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP : DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
Tél : 05 24 84 42 39 - 05 24 84 38 40 - 05 24 84 42 36 Fax : 05 24 84 38 44

N° 3513/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
والمجاهدين
عمالة إقليم وادي الذهب
دائرة العركوب
جماعة العركوب

إعلان عن فتح بحث علمي لمشروع تصميم التهيئة القطاى لمنطقة التجهيزات الكبرى والخدمات شمال تاوريرت قطاع (CHU)

يترأس المجلس الجماعي للعركوب إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة القطاى لمنطقة التجهيزات الكبرى والخدمات شمال تاوريرت قطاع (CHU) وضابطته سيتم إيداعه بمقر الجماعة خلال الفترة الممتدة من 26 ماي 2026 إلى 26 يونيو 2026 وأن ملفا وسجلا للملاحظات سيوضعان في متناول العموم بنفس المقروخلال أوقات العمل الرسمية.

N° 3512/PA

Constructions Nouri Et Fils
SARL A.U
RC : 689133

Cession des parts sociale de la société – démission ancien gérant – Changement de la dénomination de la société – nomination d'un nouveau gérant
Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11/05/2026, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

- La cession de la totalité des parts de Mr MOHAMED NOURI qui sont au nombre de mille (1000) parts sociales de la société Construction Nouri Et Fils sarl au à Mr KARIM BOUDAR.
- Démission du gérant sortant Mr MOHAMED NOURI titulaire de la CIN N°BH404007.
- Changement de la dénomination de la société de « Constructions Nouri Et fils » à « ENTREPRISE BOUDAR & FILS »
- Nomination d'un nouveau gérant unique Mr KARIM BOUDAR titulaire de la CIN N° BH540104.
- M.A.J des STATUTS.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA Le 20/05/ 2026 Sous le N° 1025544.

N° 3524/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIEE

N° 25/2026/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 04/06/2026 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 25/2026/DGM du 04/06/2026, pour Conception, production et diffusion d'affiches et de spots publicitaires dans le cadre de la consultation nationale sur l'initiative « Early Warnings for All (EW4All) » – Casablanca 2026.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 163 320,00 Dirhams TTC (Cent soixante-trois mille trois cent vingt Dirhams Toutes taxes comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 3525/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Casablanca -settat
Province de Berrechid
Commune ouled abbou

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE

N°:02/OAB /2026

Objet : Etude architecturale et le suivi des travaux de construction de deux toilettes publique au centre de la commune ouled abbou

-province de berrechid -.

Le 16/06/2026 à 11 heure du matin il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de OULED ABBOU à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour : Etude architecturale et le suivi des travaux de construction de deux toilettes publique au centre de la commune ouled abbou.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la commune de ouled abbou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Six Cent mille Dirhams, 00Cts. (600 000,00 Dhs HT).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de OULED ABBOU

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de La séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3526/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°02/2026/BG

Le 16/06/2026 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

national sur offres de prix concernant : Travaux d'aménagement et d'installation aux postes de commandement : 1ère et 2ème annexes administratives à la ville de M'irt et cercle El Khab- Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (quinze mille) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 799 938,00 (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-huit) dhs TTC.

N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3527/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION RABAT SALE
KENITRA
PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI SLIMANE

S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE

N°02/BP/PSS/2026

Le LUNDI 15 JUIN 2026 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix pour :

RESTAURATION AU PROFIT DU CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI SLIMANE (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : (Deux Cent Quatre Vingt Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams T.T.C. 280 280,00 DH DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 3528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N°: 07/2026/INDH

Le 17 juin 2026 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°07/2026/INDH du 17/06/2026, pour l'achat de 03 (trois) ambulances type B au profit des communes : Sidi Kacem, Dar Gueddari et Khenichet - province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent vingt trois mille huit cent quatre vingt dirhams 00 cts (1 523 880,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille (30 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues et documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans la division du Budget et marchés de la Province de Sidi Kacem au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 3529/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX

SEANCE PUBLIQUE N° : 22/INDH/2026

Le 15/06/2026 à 10H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE MENANT VERS DOUAR AGHRI A LA COMMUNE IMILCHIL, CERCLE IMILCHIL. PROVINCE DE MIDELT. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : NEUF MILLE CINQ CENT DIRHAMS (9 500,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT SOIXANTE QUINZE MILLE QUATRE CENTS QUARANTE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (475 440.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 3530/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° 26/2026/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes

Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 03/06/2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 26/2026/DGM du 03/06/2026, pour : Organisation et animation de la consultation nationale sur l'initiative « Early Warnings for All (EW4All) » – Casablanca 2026

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quarante-Huit Mille Dirhams TTC (348 000,00 Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 3531/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie régionale d'Education et de formation marrakech safi

Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° 36/KS/2026

Le 03/06/2026 à 10 h il sera procédé, dans le bureau du chef du service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°36/KS/2026 du 03/06/2026 à 10h Relatif à : Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le compte des services administratifs, du bureau de la formation Continue et les salles d'orientations relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des sraghna, en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 249 894.00dhs (Deux cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatorze dhs 00 cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000.00 Dhs (Quatre mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°07 du Règlement de Consultation.

N° 3532/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PÊCHE MARITIME DU
DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
23/2026/SMG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS
DE COOPERATIVES ET
AUX AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 16/06/2026 à 10 heures
30 Minutes, il sera procédé
dans la salle de réunions de
l'Office Régional de Mise en
Valeur Agricole des
Doukkala (O.R.M.V.A.D.),
sis à 16 Avenue Mohammed
VI El Jadida - Maroc, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°23/2026/SMG du
16/06/2026 pour :

FOURNITURE DE
MOBILIER DE BUREAU
AU PROFIT DE L'OFFICE
REGIONAL DE MISE EN
VALEUR AGRICOLE DES
DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics à l'adresse
électronique : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre cent
soixante dix Mille cent
soixante (470.160,00)
dirhams TTC.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : Sept mille
(7.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le

portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°7 du
règlement de consultation.

N° 3535/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PÊCHE MARITIME DU
DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
24/2026/SAICG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS
DE COOPERATIVES ET
AUX AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 23/06/2026 à 10h30 sera
procédé dans la salle de réu-
nions de l'Office Régional
de Mise en Valeur Agricole
des Doukkala

(O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue
Mohammed VI El Jadida - Maroc, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert national sur
offres de prix n°
24/2026/SAICG du
23/06/2026 pour:

AUDIT DES MARCHES DE
L'OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA DONT LES MONTANTS
EXCEDENT 3 MDHS

Le dossier d'appel doit
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent quarante-sept mille six cents
(147 600,00) dirhams TTC.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la somme de
Deux mille neuf cents
(2.900,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dis-
positions des articles 30, 31,
32 et 34 du décret n° 2-22-
431 du 15 Chaabane 1444 (8
Mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique au portail des
marchés publics accessible à
l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de consultation.

N° 3536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE D'EL
KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N° 19/2026

Le 17/06/2026 à 10h30min,
il sera procédé, dans dans la
salle de réunion de la Direction
Provinciale de l'Equipe-
ment du Transport, et de la
logistique d' El Kelaa des
Sraghna à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert international sur of-
fres des prix pour :

Travaux d'entretien coor-
donné de la RR201 (EX
RR208) du PK 88+300 au
PK 112+800 -Province d'El
Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Douze mil-
lions neuf cent quatre-vingt-
treize mille cent
soixante-dix-sept dirhams et
soixante centimes. (12 993
177.60 DHS TTC).

Le cautionnement
provisoire est fixé à la somme de
: Deux Cent cinquante mille
dirhams (250 000.00 DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doi-

vent être conformes à l'article 30,
le 2ème paragraphe de l'ar-
ticle 32, l'article 34 du décret
n° 2-22-431 du 15 Chaabane
1444 (8 Mars 2023) relatif
aux marchés publics .

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma dans
les conditions fixées par l'ar-
rêté du ministre délégué au-
près de la ministre de
l'économie et des finances,
chargé du budget, n°1692-23
du 23 juin 2023 relatif à la
dématisation des procé-
dures, des documents et des

pièces relatifs aux marchés
publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 3537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE GUELIMIM OUED
NOUN

PROVINCE DE TANTAN
COMMUNE DE CHBIKA
Avis d'ouverture de
l'enquête publique dans le
cadre de l'étude d'impact
sur l'environnement

En vertu de l'arrêté du gou-
verneur de la Province de
Tan-Tan N° 288 du 13 mai
2026, il sera procédé au ni-
veau de la commune de
CHBIKA, à partir du 04 Juin
2026 pour une durée de
vingt (20) jours, l'ouverture
d'une enquête publique re-
lative au projet d'assainisse-
ment liquide du
lotissement Ayach par la
commune de Chbika, située
dans le ressort territorial de
la commune de Chbika.

Le dossier sera déposé au
siège de la commune
Chbika durant la période de
l'enquête publique.

N° 3538/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT

CAISSE POUR LE FINANCEMENT
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE BENSLIMANE

Objet : Travaux de dédoublement de la RP 3317 du PK 0+000 au PK 5+000

-Province de Benslimane -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-INTERNATIONAL N°
BS/08/2026/CFR

OUVERTURE DES PLIS LE 16/06/2026

Le 16/06/2026 à 12 h ; il sera procédé dans les bureaux de la Caisse pour le
Financement des Routes à Rabat, sis au N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki
Bitaouri, Souissi -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur
offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

Travaux de dédoublement de la RP 3317 du PK 0+000 au PK 5+000

-Province de Benslimane -

Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement routier, représentée par son
Directeur.

Le Maître d'Ouvrage Délégué est le Ministère de l'Equipe-
ment et de l'Eau, représenté par la Direction Générale des Routes, la Direction Régionale de l'Equipe-
ment, du Transport et de la Logistique de Casablanca-Settat et la Direction Provinciale de l'Equipe-
ment, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE, représentées par leurs Directeurs
La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés à la Direction Provinciale de
l'Equipe-
ment, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : **800 000 ,00
dhs (Huit cent mille dirhams)**. Il doit être établi au nom de la Caisse pour le
Financement Routier, et dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Equipe-
ment, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE est fixée à la somme de : **49 397 820,09
dhs (Quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt -dix -sept
mille huit cent vingt dirhams & neuf centimes TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 5 et 11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent Obligatoirement déposer leurs plis, par voie électronique dans le
portail des marchés de l'Etat.

Il est prévu une visite des lieux le **10/06/2026 à 10 heures** Le lieu de départ est le
siège de la Direction Provinciale de l'Equipe-
ment, du Transport et de la Logistique DE
BENSLIMANE. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents devront fournir une copie du certificat de qualification et de
classification justifiant du secteur, de la classe Minimale et des qualifications
suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	1	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B3 (Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement) B6 (Assises traitées et enrobés à chaud)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par
l'article 5 du règlement de consultation

N° 3534/PA

إعلان عن مناقصة

تعلن المنظمة العربية للتنمية الصناعية والتقييس والتعدين إحدى المنظمات العربية
المتخصصة التي تعمل في نطاق جامعة الدول العربية ، ومقرها الدائم بمدينة الرباط -
المملكة المغربية ، عن إجراء مناقصة رقم (1) لسنة 2026 والمتعلقة بالترويج لمنصة طلبات
وعروض المنتجات الصناعية والتعدينية العربية (APIP.Online) لدى الجهات المعنية في
القطاع العام والخاص .

على الراغبين في تقديم العروض والإطلاع على كراسة الشروط ، العلم بالآتي:

- قيمة الحصول على كراسة الشروط 1000.00 درهم (الف درهم).
- قيمة التأمين الأولي للمناقصة 10 000.00 درهم (عشرة آلاف درهم مغربي).
- قيمة التأمين النهائي ما يعادل نسبة 10 % من قيمة العرض المقبول.
- آخر أجل لسحب الكراسة هو يوم الخميس الموافق 2026/06/04 .
- آخر أجل لتقديم العروض هو يوم الجمعة الموافق 2026/06/05 .
- تقدم العروض كتابة داخل مظروف مغلق.
- سحب كراسة الشروط من مقر المنظمة على العنوان الآتي :

ملتقى شارع فرنسا - زنقة الخطوات - أكادال / الرباط.

- وللمزيد من المعلومات ، يرجى الإتصال بـ:

• الهاتف : 0537274500

• الفاكس : 0537772188

• البريد الإلكتروني : aldsmo@aldsmo.org

N° 3533/PA

**** STE CARRIERE DE
BERKANE SARL**
CONSTITUTION
RC : 11135**

Aux termes d'un acte sous
seing privé du 08/05/2026
il a été établi les statuts
d'une société à responsabi-
lité limitée, au capital so-
cial de 100 000.00 DHS
comme suite :

Dénomination : * CAR-
RIERE DE BERKANE*
Forme Juridique : Société à
Responsabilité Limitée
SARL
SIEGE SOCIAL : APP
SITUE AU 1er ETAGE,
LES ORANGERS 814-2,
BERKANE.

Objet social :

- EXPLOITATION D'EX-
TRACTION DE CAR-
RIERES.
- NEGOCIE.
- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS.

Capital Social : le capital
social est de 100 000.00 dhs
(Cent Mille dirhams) di-
visé en 1000 (Dix Mille)
parts sociales de cent di-
rhams (de 100.00 DHS à
chacune).

• Mr JIAR Rabah, 600
Parts.
• Mr HAJJI Youssef, 250
Parts.
• Mr ZIANI Mohammed,

150 Parts.
DUREE : 99ans
GERANCE : Mr JIAR
Rabah, est Gérant/ Associé
de cette société pour une
durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué
au greffe du tribunal de
1ère instance de Berkane
en date du 18/05/2026
sous N° : 252.

N° 3543/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale
Direction Régionale de
Casablanca Settat
Délégation Provinciale de
Berrechid

Centre Hospitalier
provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres
ouvert à majoration
n° : 3/2026

Le 04 juin 2026 à 11
heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
l'Hôpital Provincial de
Berrechid, en face de
l'Ecole Nationale des
sciences appliquées, Ber-
rechid à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert à majoration
n°3/2026, pour l'entretien
des espaces verts des Hô-
pitaux relevant du Centre
Hospitalier Provincial de

Berrechid : l'Hôpital Pro-
vincial de Berrechid et
l'Hôpital Arr-razi de Ber-
rechid

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme TTC de :
180288,00 dhs (cent quatre
vingt mille deux cent
quatre vingt huit dirhams).
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à : 3500,00 dhs
(Trois mille cinq cent di-
rhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics à l'adresse [www.mar-
chespublics.gov.ma](http://www.mar-
chespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 3544/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale Al Haouz - AREF Marrakech Safi,

porte à la connaissance des concurrents intéressés par la consultation architecturale ouverte

N°05/CA/2026 a pour objet L'exécution des Prestations architecturales relatives au projet

de : Construction de 23 espaces préscolaires aux établissements primaires,

Que la date d'ouverture de la consultation architecturale ouverte N°05/CA/2026 est
17/06/2026, au lieu de 10/06/2026.

Par conséquent, les concurrents intéressés sont invités à télécharger le dossier d'appel d'offres
modifié via le portail officiel des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le reste est inchangé.

N° 3539/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale Al Haouz - AREF Marrakech Safi, porte

à la connaissance des concurrents intéressés par la consultation architecturale ouverte

N°06/CA/2026 a pour objet L'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de

: Construction de l'école FADL ALKHAIR à la C.T. Tahnaut,

Que la date d'ouverture de la consultation architecturale ouverte N°06/CA/2026 est 17/06/2026,
au lieu de 10/06/2026.

Par conséquent, les concurrents intéressés sont invités à télécharger le dossier d'appel d'offres
modifié via le portail officiel des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le reste est inchangé.

N° 3540/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale Al Haouz - AREF Marrakech Safi, porte

à la connaissance des concurrents intéressés par la consultation architecturale ouverte

N°07/CA/2026 a pour objet L'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de

: Construction du lycée collégial ANOUAL à la C.T. Ourika,

Que la date d'ouverture de la consultation architecturale ouverte N°07/CA/2026 est 17/06/2026,
au lieu de 10/06/2026.

Par conséquent, les concurrents intéressés sont invités à télécharger le dossier d'appel d'offres
modifié via le portail officiel des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le reste est inchangé.

N° 3541/PA

Appel d'offres ouvert International « sur offres de prix » N°01/EXP/2026

Le 02/07/2026, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international « sur offres de prix » a pour objet PRESTATION
DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENT
SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ EN QUATRE LOTS.

N° Lot	Objet de Lot	Estimation du maître d'ouvrage	Caution provisoire
Lot n°01 :	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES DES COMMUNES D'OURIKA, SETI FADMA, OUKAÏMEDEN, KOURBROGAN ET AGHMAT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ ;	Min : 7 413 278,40 Dhs TTC (Sept Millions Six cent Onze Mille Deux cent Soixante-Dix-Huit Dirhams Quarante Cinq TTC). Max : 12 665 466,00 Dhs TTC (Douze Millions Six cent Quatre-vingt-Cinq Mille Quatre cent Soixante-Quatre Dirhams TTC).	240 000,00 Dhs (Deux cent quarante mille Dirhams)
Lot n°02 :	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES DES COMMUNES AIT OUER, TOUAMA, TIGHDOUNE, SIDI DAUD, OULAD MISPOUA ET ZERKENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ ;	Min : 8 863 428,40 Dhs TTC (Huit Millions Huit cent Quatre-vingt-Trois Mille Quatre cent Vingt-Huit Dirhams Quarante Cinq TTC). Max : 14 885 714,00 Dhs TTC (Quatorze Millions Huit cent Cinq Mille Sept cent Quatorze Dirhams TTC).	280 000,00 Dhs (Deux cent quatre-vingt mille Dirhams)
Lot n°03 :	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES DES COMMUNES TAHANNOUAT, OUBGANI, ASNI ET TALAT NYAAQOUB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ ;	Min : 7 251 472,80 Dhs TTC (Sept Millions Deux cent Cinquante et Un Mille Quatre cent Soixante-Deux Dirhams Quarante-vingt Cinq TTC). Max : 12 085 788,00 Dhs TTC (Douze Millions Quatre-vingt-Cinq Mille Sept cent Quatre- vingt-Huit Dirhams TTC).	240 000,00 Dhs (Deux cent quarante mille Dirhams)
Lot n°04 :	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES DES COMMUNES DE TANNOUHT, TAKAKOUBT, AMAZOUG, OULAD MTAA, ET ANGOUGAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ ;	Min : 5 380 016,40 Dhs TTC (Cinq Millions Trois cent Quatre-vingt Mille Seize Dirhams Quarante Cinq TTC). Max : 8 966 094,00 Dhs TTC (Huit Millions Neuf cent Soixante-Six Mille Six cent Quatre- vingt-Quatre Dirhams TTC).	170 000,00 Dhs (Cent soixante-dix mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à
l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des
marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3542/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'ÉQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE DE
BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIÉ
N° Ber 12 / 2026

Le Jeudi 04 Juin 2026 à Dix heure (10h00), il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 12/2026 sur offres de prix pour :
PC 2026 : Fourniture des produits d'alimentation pour le personnel de l'entretien du réseau routier de la DPETL de Berkane - Province de Berkane.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quarante-cinq Mille Neuf Cent Vingt-six Dirhams, 40 centimes TTC, (145 926,40 DH TTC).

soire est fixé à la somme de : Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2 500,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3545/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'EQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE DE
BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIÉ
N° Bor 13/2026

Le Mardi 09 Juin 2026 à Dix heure (10h00), il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié

N°13/2026 sur offres de
prix pour :
PC 2026 : Acquisition
d'habillement au profit
des agents de l'entretien
routier de la DPETLE de
Berkane, Province de Ber-
kane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Quatre-vingt Neuf Mille Neuf cent Soixante-quatre Dirhams, 00 cts TTC (89.964,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Sept Cent Dirhams (1 700.00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE
LAÏYOUNE SAKIA ELHAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° : 06/AON/PT/2026**

Le **23/06/2026 à 11H00** il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya sis à la ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : **06/AON/PT/2026** du **23/06/2026**, pour : **travaux d'aménagement du parc provincial relevant de la Province de Tarfaya (Lot unique).**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un millions sept cent quatre-vingt-dix mille huit-cent vingt DIRHAM et zéro Cts TTC (1.790.820,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente mille Dirhams (30.000,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
A : Construction	5	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments. A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 7 du Règlement de Consultation.

N° 3547/PA

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sans Casa voyageurs - Tanger							Sans Tanger - Casa voyageurs										
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville		N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée		Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée		
**1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17			*2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:29	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17			2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:29	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17			2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:29	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17			2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:29	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17			2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:29	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17			2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:29	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17			2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:29	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17			2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:29	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17			2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:29	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17			2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:29	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17			2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:29	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17			2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:29	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17			2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:29	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17			**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:29	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17			2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:29	23:17		

* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés

** Circule uniquement les Vendredi et les Dimanches

Grille Horaire "Marrakech – Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																					
TRAIN	Fés	Ain Taouajart	Sébba Aloun	Meknes	Meknes Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra	Saïd Tabriquet	Saïd Ville	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebba	Casa Voyageurs	Loosain	Berrechid	Settat	Bengueruj	Marrakech
*104	4:35			09:51		05:57	06:11		07:00	07:20	07:24	07:36	07:42	08:21	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45	10:50	11:38
106	5:35	5:49		6:13	6:16	06:58	07:13	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32	09:44	09:57	10:23	10:45	11:50	12:38
110	6:35			07:11	07:16	07:58	08:11	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32	10:44	10:57	11:23	11:45	12:50	13:38
112	7:35	7:48	7:58	8:13	8:16	08:58	09:11	10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32	11:44	11:57	12:23	12:45	13:50	14:38	
114	8:35			9:11	9:16	09:58	10:11	10:34	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32	12:44	12:57	13:23	13:45	14:50	15:38
116	9:35	9:49		10:11	10:16	10:58	11:11	11:34	12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32	13:44	13:57	14:23	14:45	15:50	16:38
118	10:35			11:11	11:16	11:58	12:11	12:34	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32	14:44	14:57	15:23	15:45	16:50	17:38
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:16	12:58	13:11		14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32	15:44	15:57	16:23	16:45	17:50	18:38
122	12:35			13:11	13:16	13:58	14:11	14:34	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32	16:44	16:57	17:23	17:45	18:50	19:38
124	13:35	13:49		14:11	14:16	14:58	15:11	15:34	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32	17:44	17:57	18:23	18:45	19:50	20:38
126	14:35			15:11	15:16	15:58	16:11	16:34	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32	18:44	18:57	19:23	19:45	20:50	21:38
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:16	16:58	17:11	17:34	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32	19:44	19:57	20:23	20:45	21:50	22:38
130	16:35	16:49		17:11	17:16	17:58	18:11	18:34	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32	20:44	20:57	21:23	21:45	22:50	23:38
132	17:35	17:49		18:11	18:16	18:58	19:11		20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32	21:44	21:57	22:23	22:45	23:50	0:38
134	18:35			19:11	19:16	19:58	20:11	20:34	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32	22:44	22:57	23:23	23:45	0:50	1:38
138	20:35			21:11	21:16	21:58	22:11		23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32						

TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH																					
TRAIN	Marrakech	Bengueruj	Settat	Berrechid	Bouakour	L'osain	Casa Voyageurs	Ain Sebba	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Saïd Tabriquet	Kenitra	Saïd Ville	Sidi Slimane	Meknes	Meknes Amir	Sébba Aloun	Ain Taouajart	Fés	
*600	4:30	5:23	6:25	6:46	7:02	7:15	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12	9:53	10:08	10:47	10:57	11:18	11:34	
602	5:30	6:21	7:23	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:30	11:49	11:59	12:34	
604	6:35	7:26	8:30	8:53		9:15	9:30	9:39	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12	11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:34
606	7:35	8:26	9:30	9:53		10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:12	12:32	12:52	13:30	13:49	13:59	14:32	
608	8:35	9:26	10:30	10:53		11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:12	13:32	13:52	14:30	14:49	14:59	15:34	
610	9:35	10:26	11:30	11:53		12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:12	14:32	14:52	15:30	15:49	15:58	16:30	
612	10:35	11:26	12:30	12:53		13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:12	15:30	16:08	16:47	16:56	17:09	17:21	17:37
614	11:35	12:26	13:30	13:53		14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:12	16:32	16:52	17:30	17:49	17:58	18:18	18:34
616	12:35	13:26	14:30	14:53		15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:12	17:32	17:52	18:30	18:49	18:58	19:18	19:34
618	13:35	14:26	15:30	15:53		16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:12	18:32	18:52	19:30	19:49	19:58	20:18	20:34
620	14:35	15:26	16:30	16:53		17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45	18:49	19:12	19:30	20:08	20:47	20:57	21:09	21:21	21:37
622	15:35	16:26	17:30	17:53		18:15	18:30	18:39	18:49	19:30	19:36	19:45	19:49	20:12	20:32	20:52	21:30	21:49	21:58		22:30
624	16:35	17:26	18:30	18:53		19:15	19:30	19:39	19:49	20:30	20:36	20:45	20:49	21:12	21:50	22:08	22:47	22:56		23:17	23:34
626	17:35	18:26	19:30	19:53		20:15	20:30	20:39	20:49	21:30	21:36	21:45	21:49	22:12	22:50	23:08		23:54			0:27
628	18:35	19:26	20:30	20:53		21:15	21:30	21:39	21:49	22:30	22:36	22:45	22:49	23:12	23:51	0:07	0:55				1:21

*Ne circule pas dimanches et jours fériés



#انتخابات_2026

من 15 ماي إلى 13 يونيو

نتسجلوا في اللوائح الانتخابية
باش نضمنوا حقنا في التصويت بكل حرية



امسحوا الكود من أجل التسجيل
أو التأكد من تسجيلكم

مكاتب التسجيل مفتوحة كل أيام الأسبوع



www.listeselectorales.ma

يمكنكم التسجيل بسهولة عبر الموقع

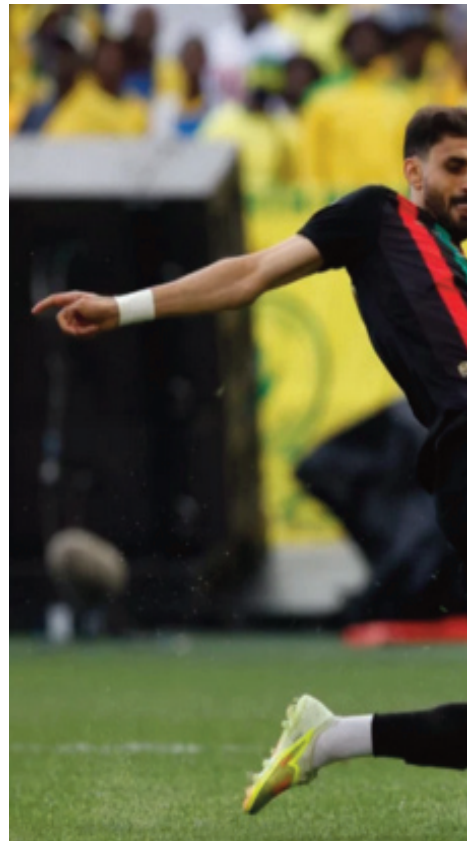


التصويت حق شخصي واجب ولحملي
٥٠٦٥٢ ٤٧٥ ٥٧٠٧ ٥٤٤٥١ ٨ ٥٧٥٢٢٢١ ٥٤٤٥٠

ASFAR – Mamelodi Sundowns

Une bataille tactique sous haute pression

Rabat sous tension avant une finale retour aux allures de rendez-vous historique
Au-delà du terrain, le prestige du football marocain en quête de confirmation



Rabat s'apprête à vivre dimanche à 20 heures, une soirée continentale sous haute tension. Mais le match retour de la finale de la Ligue des champions africaine entre l'ASFAR et les Mamelodi Sundowns dépasse largement le simple cadre sportif. Derrière cette affiche entre deux poids lourds du football africain se joue aussi une bataille d'image, de prestige régional et d'influence footballistique entre le Maroc et l'Afrique du Sud, leadership continental oblige.

De retour d'Afrique du Sud après un match aller particulièrement accroché mais, bien infructueux pour des joueurs de l'ASFAR méconnaissables et qui ne se sont inclinés « ô miracle » que sur un score qui leur laisse, encore quelques éventualités, les Militaires devront, donc, aborder cette seconde manche bien autrement qu'à Pretoria. Ils auront pour obligation de faire vibrer le complexe Moulay Abdellah afin de réaliser leur rêve continental devant leur public.

Et à propos de ce dernier, à l'aller, cette confrontation ne s'est pas limitée au rectangle vert. Le match a été marqué par plusieurs épisodes extra-sportifs qui ont fortement alimenté les discussions des supporters marocains et africains sur les réseaux sociaux. Entre polémiques arbitrales, escarmouches et contestations autour de certaines décisions techniques et climat parfois tendu autour de la rencontre, cette double confrontation a progressivement pris une dimension émotionnelle et médiatique beaucoup plus large qu'une simple finale de Ligue des champions.

Les polémiques du match aller

Certains événements périphériques ont prolongé la tension bien après le coup de sifflet final. Plusieurs supporters marocains ont vivement contesté

certaines décisions arbitrales jugées sévères envers l'ASFAR, estimant que plusieurs situations litigieuses auraient pu tourner en faveur des Militaires. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses séquences vidéo ont circulé massivement, alimentant débats et accusations d'injustice sportive.

A cela se sont ajoutées des critiques autour des conditions d'accueil de la délégation marocaine, sujet devenu presque récurrent dans certaines grandes affiches africaines. Sans déboucher sur un incident officiel majeur, plusieurs commentaires proches du club marocain ont laissé transparaître une certaine irritation quant à l'environnement général de la rencontre.

Comme souvent dans les compétitions continentales africaines, le football s'est ainsi retrouvé mêlé à des considérations de prestige national, d'influence institutionnelle et parfois même de susceptibilités diplomatiques à peine dissimulées.

Une rivalité qui dépasse désormais le football

Ceci dit, depuis plusieurs années, les confrontations entre clubs marocains et sud-africains ont pris une saveur particulière dans les compétitions africaines. Le Maroc domine progressivement les structures footballistiques continentales grâce à ses infrastructures, ses investissements massifs et sa stratégie sportive ambitieuse, tandis que l'Afrique du Sud continue de miser sur la puissance financière de ses clubs et la solidité de son championnat.

Dans ce contexte, l'opposition entre l'ASFAR et Mamelodi Sundowns symbolise presque un choc de modèles. D'un côté, le club de Rabat, porté par une montée en puissance impressionnante ces dernières saisons et soutenu par une base populaire de plus en plus fervente voire même « un peu plus » - suivie d'autres regards - . De l'autre, les

Sundowns, référence du football africain moderne, habitués des grandes affiches continentales et réputés pour leur maîtrise technique ainsi que leur expérience des rendez-vous à haute pression et qui pourraient bien créer la surprise devant les Militaires bien en deçà de leur forme ces derniers temps.

Le match aller a d'ailleurs confirmé cet équilibre extrêmement serré entre les deux équipes. L'intensité tactique, l'engagement physique et la prudence stratégique ont donné naissance à une rencontre fermée mais nerveuse, où chaque détail semblait capable de faire basculer le scénario au profit de Mamelodi, au regard des occasions vendangées par les Sud-Africain.

Rabat veut pousser derrière les Militaires

Dans la capitale, l'ambiance monte progressivement à l'approche du match retour. L'ASFAR sait qu'elle jouera probablement l'un des matchs les plus importants de son histoire récente et qu'elle doit une remontada à ses supporters. Le club militaire rêve de retrouver les sommets continentaux et de confirmer le retour en force du football marocain sur la scène africaine.

Autour du club, l'engouement populaire grandit. Les supporters espèrent transformer Rabat en véritable forteresse capable de faire basculer cette confrontation très indécise. Ainsi, tous les fans de l'ASFAR espèrent une « remontada » d'autant plus que pour remettre les pendules à l'heure, il n'est qu'un score étriqué du seul but. Mais qu'on se le dise, la méfiance envers l'adversaire se devra d'être de rigueur.

Les joueurs, eux, abordent cette rencontre avec la conscience que l'aspect mental pourrait peser autant que les considérations tactiques. Face à une équipe des Sundowns rompue aux grandes batailles africaines, l'ASFAR



Par Mohamed
Jaouad Kanabi



devra trouver l'équilibre entre intensité, maîtrise émotionnelle et efficacité offensive.

Une rencontre sous haute pression tactique

Sportivement, plusieurs clés pourraient déterminer l'issue de cette finale. L'ASFAR cherchera probablement à imposer un autre

rythme que celui du match aller, avec un pressing plus agressif et une volonté de profiter rapidement de l'appui du public. Les Sundowns, fidèles à leur identité, tenteront de contrôler le tempo grâce à leur maîtrise technique et leur capacité à gérer les temps faibles et profiter des couloirs que leur laisseront leurs hôtes.

La bataille du milieu de terrain

s'annonce particulièrement décisive. L'intensité physique, la gestion émotionnelle et la capacité à convertir les rares occasions pourraient finalement faire toute la différence dans une confrontation où aucun détail ne semble anodin. Et comme souvent dans ce type de rendez-vous africains, le poids psychologique pourrait devenir un facteur central.

Bataille de prestige continental de deux grandes écoles du football moderne

Cette rencontre dépasse aussi la seule ambition sportive de l'ASFAR. Depuis plusieurs années, le Maroc investit massivement dans son football avec une stratégie claire : infrastructures modernes, centres de formation, organisation d'événements continentaux et montée en puissance de ses clubs sur la scène africaine.

Chaque parcours continental d'un club marocain devient ainsi une vitrine supplémentaire de cette ambition nationale. Un sacre de l'ASFAR renforcerait encore davantage l'idée d'un football marocain devenu l'un des principaux centres de gravité du continent africain.

Mais en face, les Sundowns restent l'un des rares clubs capables de contester cette domination émergente. C'est ce qui donne à cette finale une portée bien plus large qu'un simple match de football. A Rabat au Complexe Moulay Abdellah, ce nocturne sera, certainement, une bataille de prestige entre deux grandes écoles du football africain moderne.

Botola Pro D1

La Botola Pro D1 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 21ème journée qui sera tronquée de la rencontre FUS-AS FAR reportée au 30 courant, et ce en raison de l'engagement de l'équipe militaire en finale retour de la LDC qu'elle disputera ce dimanche contre le club sud-africain de Mamelodi Sundowns.

Ci-dessous le programme de cette manche :

Vendredi
19h00 : MAS-IRT
21h00 : KACM-CODM
Samedi
17h00 : USYM-UTS
19h00 : WAC-HUSA
21h00 : DHJ-OCs
Dimanche
16h00 : OD-Raja
18h00 : RSB-RCAZ
FUS-FAR (Samedi 30 mai)

Botola D2

Les clubs de la Botola Pro D2 de football aborderont ce week-end les péripéties de la 25ème journée dont le programme se décline comme suit :

Samedi
CIBG-JSM
SCCM-JSS
KAC-MAT
RBM-MCO
Dimanche
A.Tiznit-US.Boujaad
SM-WAF
USMO-RAC
CAK-WST

NB : Le coup d'envoi des rencontres sera donné à 16h00 excepté le match CAK-WST qui débutera à 18h00.

CAN U17 2026

Qualification mondiale, maturité tactique et ambition continentale



Franchement, les résultats des Lionceaux à cette CAN U17 qualificative pour le Mondial 2026 sont extrêmement encourageants. Ils révèlent surtout l'ampleur du travail de fond entrepris depuis plusieurs années par le football marocain. Plus encore que la qualification pour la Coupe du monde U17 au Qatar, déjà validée après la victoire face à l'Égypte (2-1), c'est la manière avec laquelle cette sélection gère ses matches qui impressionne.

Le verdict est tombé dans le Groupe A de la TotalEnergies CAF CAN U17 au terme d'une dernière journée riche en rebondissements. Déjà, la victoire arrachée contre l'Éthiopie dans les dernières secondes avait servi de révélateur du caractère de cette équipe. Face à l'Égypte, les Lionceaux de l'Atlas ont ensuite affiché davantage de maîtrise, notamment lors d'une première période très aboutie. Le Maroc a fait la différence grâce aux réalisations de Mohamed Amine Moustache (18e) et Imrane Talai (45+2), s'imposant finalement 2-1.

Cette victoire permet au Maroc de terminer en tête de son groupe et de valider à la fois son billet pour les quarts de finale et sa qualification

pour le Mondial U17. L'Égypte accompagne également les Marocains au tour suivant. Dans l'autre rencontre du groupe, l'Éthiopie a éliminé la Tunisie grâce à une victoire décrochée à la toute dernière minute (1-0), s'offrant ainsi une place de barragiste.

Une génération talentueuse portée par une vraie culture tactique

Au-delà de la qualification, cette rencontre a surtout confirmé la montée en puissance des Lionceaux dans cette compétition. Plus entrepreneurs, mieux organisés et techniquement plus justes dans les moments clés, les Marocains ont su imposer leur rythme face à une sélection égyptienne pourtant réputée pour sa solidité dans les catégories de jeunes.

Cette génération possède plusieurs profils très prometteurs. Ce qui frappe surtout, c'est cette impression de continuité dans la qualité de formation. Des joueurs comme Ibrahim Rabbaj, El Aoud Ismail ou Mohamed Amine Moustache attirent déjà l'attention grâce à leur intelligence de jeu et leur qualité technique. Derrière eux, le gardien

Adam El Maach, malgré quelques erreurs en début de compétition, semble disposer du potentiel nécessaire pour apporter davantage de sérénité à une équipe qui refuse systématiquement d'abdiquer.

Après le parcours historique du Maroc au Mondial 2022, les progrès des U23, des U20 et désormais des U17 illustrent clairement la montée en puissance de la stratégie mise en place par la Fédération Royale marocaine de football. Le football marocain commence à construire une véritable pyramide compétitive, structurée et cohérente.

Un quart de finale très attendu face au Cameroun

Avec cette première place dans le Groupe A, le Maroc envoie déjà un message fort au reste du continent avant les quarts de finale. Les Lionceaux affronteront, ce dimanche à 20 heures, le Cameroun au Complexe Mohammed VI de Football. Désormais, la sélection marocaine U17 ne cache plus ses ambitions : briller à domicile et poursuivre son aventure avec l'objectif assumé d'aller chercher le titre continental.

M.J.K

NOUVELLE DESTINATION

#MEET
LOS ANGELES
FROM CASABLANCA



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

#DREAMAFRICA
#MEETMOROCCO

